

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 10.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrees ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 MARS 1881

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37-38

DE LORIMIER — SES DERNIERS JOURS

Lettre écrite par de Lorimier à un ami qui avait montré beaucoup de bienveillance et d'égards à sa femme et à ses enfants durant son emprisonnement.

Montréal, Prison-Neuve, 14 février }
1837, 10 heures a.m.

Cher monsieur et estimable ami,

Vous et votre femme m'avez témoigné tant de bienveillance pendant ma cruelle captivité, que je me sens très obligé envers vous. Ce que je ne pourrai surtout oublier même au-delà de la tombe, c'est votre bonté pour ma malheureuse femme et mon fils chéri. Veuillez accepter mes plus sincères remerciements. Dans quelques jours je ne serai plus ! Mais je me flatte que j'emporterai avec moi dans l'autre vie un cœur que l'ingratitude n'aura jamais souillé. Vous avez été pour moi un ami véritable et dévoué, et vous avez généreusement assisté la femme éplorée d'un homme qui souffre dans les cachots pour la cause de la liberté de son pays. Puisse le Dieu tout-puissant vous récompenser comme vous le méritez et vous accorder ses bénédictions et sa protection ! Mon dernier soupir sera pour ma patrie, pour ma femme et mes enfants et les bonnes âmes qui les ont secourus dans leur malheur. Si dans le monde des esprits il m'est donné de voir vos mérites et votre bonté envers des orphelins, j'offrirai pour vous au roi du Ciel, les prières les plus ardentes.

Assurez votre belle-sœur et sa charmante fille de ma plus tendre amitié. Soyez heureux, vous et votre femme ; c'est le vœu d'une âme malheureuse mais patriotique qui, dans quelques heures, défilera les tortures des tyrans anglais et ira

dans l'éternelle demeure des justes où les tyrans ne sont jamais admis.

Adieu pour toujours ! Prenez courage ; notre pays sera délivré du joug de l'Angleterre. Vous verrez cela, mais moi !.....

Adieu encore une fois pour toujours ! Je ferme cette lettre. Gardez la comme souvenir.

CHEVALIER DE LORIMIER.

Lettre écrite par de Lorimier le jour de son exécution à une dame qui lui avait demandé d'écrire dans son album quelques lignes qu'elle garderait comme souvenir.

Montréal, Prison-Neuve, 15 février }
1839, 5 heures a.m.

Vous voulez, madame, que j'écrive un mot dans votre album. Que puis-je écrire, je vous le demande ? Vais-je abandonner mon âme à des sentiments de regret, à de tristes pensées ? Vous direz que ces sentiments ne sont pas dignes d'un homme qui meurt pour la liberté de son pays. Vous dirai-je, pour vous attendre, tout ce que j'ai souffert dans mon cachot depuis que je suis tombé dans les mains de mes cruels ennemis ? Ce serait, comme je viens de le dire, peu digne de la position que j'occupe devant le monde. Vous m'avez visité dans ces noirs cachots où les rayons du soleil sont inconnus aux pauvres victimes de la tyrannie anglaise. Il n'est pas nécessaire de parler ni d'écrire pour faire comprendre l'état le plus misérable auquel la nature humaine puisse être réduite. Vous dirai-je tout le respect que j'ai pour vous, quand vous en avez eu tant de preuves ? Cependant, ce serait honteux de ma part de ne pas me rendre à vos désirs. Permettez-moi alors, madame, de vous demander une grande faveur, c'est de garder une place pour moi dans vos pensées, après que l'heure du sacrifice sera passée. Quand je serai parti, vous vivrez encore. Dans quatre heures, je mourrai sur l'échafaud érigé par les ennemis de notre chère patrie. Oh ! quels mots enchanteurs je viens de prononcer !—Ma patrie ! O ma patrie ! à toi j'offre mon sang comme le plus grand et le dernier des sacrifices que je puisse faire pour te délivrer du joug odieux de tes traîtres ennemis. Puisse le Tout-Puissant agréer mon sanglant sacrifice ! Vous verrez des jours meilleurs. Cette conviction intime et l'espoir que vous, madame, votre mari et tous mes amis, penserez quelquefois à moi, quand je ne serai plus, seront pour moi une source de consolation et de force dans les dernières tortures de l'agonie. La grande cause pour laquelle je suis à la veille de mourir, triomphera.

Adieu, madame ! Soyez heureuse ainsi que votre mari, vous le méritez tous deux. C'est le vœu d'un homme qui, dans quelques heures, aura sacrifié sa vie au salut de sa malheureuse patrie et à la liberté qu'il préfère à la vie. Je vous le dis encore une fois, adieu, madame.

Votre malheureux mais sincère ami,

CHEVALIER DE LORIMIER.

De Lorimier avait eu pour compagnon de cellule dans les premiers temps de son emprisonnement le Dr Brien. Brien avait pris part au soulèvement de Beauharnois, mais il n'avait pas l'âme des Cardinal, des Duquet et des de Lorimier. C'était un homme à l'esprit distingué, mais au cœur froid. Pour échapper à l'échafaud, il fit des révélations importantes qui compromirent les chefs patriotes plus que les témoignages qui furent rendus contre eux.

Nous publions la déclaration qu'il mit entre les mains des autorités et qui fut plus tard publiée dans les journaux anglais. De Lorimier, ne sachant pas ce qui s'était passé, incapable d'ailleurs de croire à la trahison d'un ami, était sensible aux marques d'affection que Brien lui avait données, et lorsqu'après sa condamnation il apprit que Brien avait demandé qu'on qu'on le mit dans une autre cellule, il attribua à la sensibilité ce qui n'était que le résultat du remords. Il lui écrivit donc à son ancien compagnon de cellule la touchante lettre qui suit :

Montréal, Prison-Neuve, 15 février }
1839, 6 heures a.m.

Mou cher Brien,

Il faut que vous quitte ; le glas de la mort m'appelle sur l'échafaud. Le sort en est jeté ; il faut que je meure. Gardez la mémoire d'un ami fidèle. Je vous souhaite, si on vous épargne, de vivre longtemps et d'être heureux. Vous avez été mon compagnon dans les cachots ; nous avons habité la même cellule, nous avons longtemps partagé le même lit. Vous avez toujours été empressé à me donner les consolations dont j'avais tant besoin. Je vous en remercie ; le ciel vous récompensera de votre charité chrétienne.

Avant de mourir, je prie Dieu de vous accorder une vie longue et heureuse. Vous direz à mes amis comment je suis mort, vous leur direz que l'échafaud qui me fait perdre la vie ne m'enlève pas mon courage.

Adieu, cher ami, adieu.

CHEVALIER DE LORIMIER.

La plupart des lettres qui précèdent n'ont jamais été publiées dans le pays. Nous les avons tirées du *Northern Journal*, publié à Swanton, en 1839, par des Canadiens réfugiés aux États-Unis, et que M. Delile, de Québec, a bien voulu nous prêter. Plusieurs avaient été remises à ce journal par M. Chamilly de Lorimier, frère de notre héros, et père des MM. de Lorimier, avocats de Montréal.

Nous avons pensé que le meilleur moyen de faire connaître le patriotisme, le dévouement et la grandeur d'âme de Chevalier de Lorimier, était de publier ces lettres émouvantes—ces reliques glorieuses qu'on devrait garder comme des trésors.

L'histoire honore ceux qui sont morts pour la liberté de leur patrie, elle recueille leurs dernières paroles, leurs derniers soupirs, offre tout ce qu'ils ont dit et fait à l'admiration des générations futures. Eh bien ! les lettres de Chevalier de Lorimier prouvent que jamais cœur plus tendre, plus dévoué, plus admirable, ne battit dans une poitrine de patriote, que jamais victime ne fut plus pure, plus digne de la reconnaissance d'un peuple.

De Lorimier est mort consolé par la pensée que Dieu et les hommes lui tiendraient compte de son sacrifice. Dieu l'a déjà récompensé, et l'histoire dira, nous en sommes sûr, qu'il a eu raison d'espérer que son souvenir ne s'effacerait jamais de la mémoire de ses compatriotes.

De Lorimier avait adressé au gouverneur Colborne une requête lui demandant de retarder de quelques jours l'exécution de sa sentence afin de lui permettre de régler certaines affaires importantes qui lui avaient été confiées en sa qualité de

notaire. Il disait dans cette requête que plusieurs riches familles avaient mis entre ses mains l'avenir de leur fortune et qu'il ne voulait pas mourir sans justifier la confiance qu'elles avaient mise en lui.

"Ce n'est pas un pardon que je demande, disait-il, je sais que je ne puis y compter, c'est un répit, un délai de quelques jours. J'ai fait le sacrifice de ma vie, j'ai ma paix avec mon créateur et je suis prêt à paraître devant mon Dieu. Mais averti hier seulement que je n'avais plus que trois jours à vivre, je n'ai pas le temps de régler ces affaires, et cette pensée est la seule qui trouble ma conscience et mon esprit. Que Votre Excellence remette au jour qu'il lui plaira l'exécution de ma sentence et je mourrai content et convaincu que je pars pour un monde meilleur où la tyrannie n'est pas connue."

Madame de Lorimier avait, elle aussi, adressé au farouche gouverneur une requête à laquelle il ne répondit pas. Elle disait dans cette requête écrite en termes touchants, que l'affection qu'elle portait à son mari infortuné et l'intérêt de ses trois pauvres petits enfants, dont l'aîné n'avait que quatre ans, l'engageait à s'adresser à Son Excellence pour implorer sa pitié et sa miséricorde.

"Votre Requérante, disait-elle, n'avait pour vivre et supporter ses pauvres petits enfants que le produit du travail et de la profession de leur père ; elle ne peut sans la plus grande anxiété penser au moment fatal où elle sera laissée seule sans aucun moyens d'existence. Votre requérante n'a pas l'intention de faire l'éloge des vertus de son mari, de parler des services que sa famille a rendus au gouvernement anglais pendant longtemps ; c'est comme épouse et comme mère qu'elle s'adresse à Votre Excellence, au moment où elle est menacée de perdre celui pour lequel elle a une affection dont ses paroles ne peuvent donner une idée."

De Lorimier écrivit plusieurs lettres dans les derniers jours de sa vie à sa femme, à son frère et à ses amis. Toutes ces lettres respirent les sentiments les plus profonds de foi et de patriotisme, de tendresse et d'amitié, et portent l'empreinte de l'esprit le plus droit, le plus délicat, d'un caractère admirable. C'était un cœur de patriote, une nature de héros, où les vertus mâles du citoyen se joignaient à la sensibilité du père de famille le plus dévoué, de l'époux le plus tendre.

Ayant appris qu'un de ses amis avait préparé pour ses restes mortels une tombe dans un endroit du cim tière qui lui appartenait, il lui écrivit :

Prison de Montréal, }
15 février 1839, à 4h. }

MON CHER AMI.—Je n'ai plus que quelques instants à vivre ; dans cinq heures je monterai sur l'échafaud. J'ai encore un devoir précieux à remplir, c'est celui de la reconnaissance. Je suis plus calme que jamais. La seule chose qui m'attriste est de laisser ma famille dénuée de tout. Pourquoi me plaindre pour moi personnellement de ce qui arrive ; mon pays me connaît, et j'ai la consolation en mourant de savoir que j'ai l'estime et l'approbation de mes compatriotes. Cette pensée remplit mon cœur de joie. On me condamne à mourir sur l'échafaud, mais mourir d'une

façon ou de l'autre, par la corde, le feu, l'épée, la guillotine, quelle est la différence? Ce n'est pas le mode de mort, l'instrument du supplice qui crée le dés-honneur.

Je vous prie, mon cher ami, d'accepter mes plus sincères remerciements pour la faveur que vous êtes à la veille de faire à mes restes inanimés après qu'ils auront été descendus de l'échafaud, et veuillez croire que je serai jusqu'à mon dernier soupir.

Votre ami infortuné.—Adieu.

CHEVALIER DE LORIMIER.

Lettre écrite par de Lorimier à sa femme, le matin de son exécution, et trouvée sur son cœur après sa mort :

Prison de Montréal, 15 février }
1839 à 7 heures du matin. }

Ma chère et bien-aimée femme,

A la veille de quitter mon lugubre cachot pour monter sur l'échafaud déjà rougi du sang des nobles victimes qui m'ont précédé, mon cœur et le devoir m'engagent à t'écrire un mot, avant de paraître devant Dieu, le juge suprême de mon âme. Dans le peu de temps qui s'est écoulé depuis le jour de notre union sacrée jusqu'à ce jour, tu m'a rendu, ma chère femme, vraiment heureux. Ta conduite envers moi a toujours été irréprochable et dictée par l'amitié, la bonté et la sincérité.

J'ai toujours su apprécier tes vertus. Aujourd'hui même des hommes altérés de sang, m'arrachent à tes bras ; mais ils ne réussiront jamais à effacer mon souvenir de ton cœur, j'en suis convaincu. Ils t'enlèvent ton appui et ton protecteur et le père de tes chers pauvres petits enfants. La providence et des amis de mon pays en auront soin. Ils ne m'ont même pas donné le temps de voir mes chères petites filles, de les presser sur mon cœur et de leur dire un éternel adieu. O cruelle pensée ! Cependant je leur pardonne de tout mon cœur.

Quant à toi, ma chère, tu dois prendre courage et te pénétrer de la pensée qu'il faut que tu vives pour l'amour de tes enfants infortunés qui auront grandement besoin des soins d'une mère tendre et dévouée. Pauvres enfants ! ils n'auront plus mes caresses et mes soins.

Je t'assure, ma chère Henriette, que si des régions célestes, il m'est permis de veiller sur toi et de t'aider, je fortifierai ton cœur brisé. Mes chers petits enfants seront privés de mes caresses, mais tu leur donneras doublement les tiennes afin qu'ils ressentent moins la perte qu'ils auront faite. Je ne te verrai plus dans ce monde. Oh ! quelle pensée ! Mais toi, ma chère Henriette, tu pourras me voir encore une fois, mais alors mon corps sera froid, inanimé, défiguré. Je finis, ma chère Henriette, en offrant à Dieu les prières les plus sincères pour ton bonheur et celui de mes chers petits enfants. Hier soir tu as reçu mes derniers embrassements, mes adieux éternels ; cependant, du fond de mon cachot humide et sinistre, au milieu des appareils de la mort, je sens le besoin de te dire un dernier adieu. Ton tendre et affectueux mari enchaîné comme un meurtrier, dont les mains seront bientôt liées, te souhaite, ma chère Henriette, de jouir de tout le bonheur dont ton cœur brisé sera susceptible à l'avenir.

Sois donc heureuse, ma chère et pauvre femme, ainsi que mes chers petits enfants, c'est le vœu le plus ardent de mon âme.—Adieu, ma tendre femme, encore une fois adieu : vis et sois heureuse.

Ton malheureux mari,

CHEVALIER DE LORIMIER.

Lettre de de Lorimier à M. Trefflé Cherrier.

Prison de Montréal, 15 février }
1839 à 6½ heures du matin. }

Mon cher Trefflé,

Vous m'avez demandé un mot, je vous l'ai promis, je ne puis manquer à ma parole. Je l'ai respectée en tous lieux, cher ami ; avant de mourir, je vous prie de penser à moi ainsi qu'à ma famille qui va perdre son protecteur et son appui. Veil-

lez sur leur sort, c'est la prière de votre ami sincère qui va périr sur l'échafaud pour la cause commune de notre patrie.

Adieu pour toujours,

CHEVALIER DE LORIMIER.

Testament politique de de Lorimier.

Prison de Montréal, 12 février }
1839 à 11 heures du soir. }

Le public et mes amis en particulier attendent peut-être une déclaration sincère de mes sentiments ; à l'heure fatale qui doit nous séparer de la terre les opinions sont toujours regardées et reçues avec plus d'impartialité. L'homme chrétien se dépouille en ce moment du voile qui a obscurci beaucoup de ses actions, pour se laisser voir en plein jour ; l'intérêt et les passions expirent avec sa dépouille mortelle. Pour ma part à la veille de rendre mon esprit à son créateur, je désire faire connaître ce que je ressens et ce que je pense. Je ne prendrais pas ce parti, si je ne craignais qu'on ne représentât mes sentiments sous un faux jour. On sait que le mort ne parle plus, et la même raison d'état qui me fait expier sur l'échafaud ma conduite politique pourrait bien forger des contes à mon sujet. J'ai le temps et le désir de prévenir de telles fabrications et je le fais d'une manière vraie et solennelle à mon heure dernière, non pas sur l'échafaud environné d'une foule stupide et insatiable de sang, mais dans le silence et les réflexions du cachot. Je meurs sans remords, je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection et l'indépendance, mes vœux et mes actions étaient sincères et n'ont été entachées d'aucun des crimes qui déshonorent l'humanité, et qui ne sont que trop communs dans l'effervescence des passions déchaînées. Depuis dix-sept à dix-huit ans, j'ai pris une part active à presque tous les mouvements populaires et toujours avec conviction et sincérité. Mes efforts ont été pour l'indépendance de mes compatriotes ; nous avons été malheureux jusqu'à ce jour. La mort a déjà décimé plusieurs de mes collaborateurs. Beaucoup gémissent dans les fers, un plus grand nombre sur la terre d'exil avec leurs propriétés détruites, leurs familles abandonnées et livrés aux rigueurs d'un hiver canadien. Malgré tant d'infortunes mon cœur entretient encore du courage et des espérances pour l'avenir, mes amis et mes enfants verront de meilleurs jours, ils seront libres, un pressentiment certain, ma conscience tranquille me l'assurent. Voilà ce qui me remplit de joie, quand tout est désolation et douleur autour de moi. Les plaies de mon pays se cicatriseront après l'anarchie d'une révolution sanglante. Le paisible Canadien verra renaître le bonheur et la liberté sur le St-Laurent, tout concourt à ce but, les exécutions même, le sang et les larmes versés sur l'autel de la liberté arrosent aujourd'hui les racines de l'arbre qui fera flotter le drapeau marqué des deux étoiles des Canadas. Je laisse des enfants qui n'ont pour héritage que le souvenir de mes malheurs. Pauvres orphelins, c'est vous que je plains, c'est vous que la main ensanglantée et arbitraire de la loi martiale frappe par ma mort. Vous n'aurez pas connu les douleurs et les avantages d'embrasser votre père aux jours d'allégresse, aux jours de fêtes ! Quand votre raison vous permettra de réfléchir, vous verrez votre père qui a expié sur le gibet des actions qui ont immortalisé d'autres hommes plus heureux. Le crime de votre père est dans l'irréversible, si le succès eût accompagné ses tentatives, on eût honoré ses actions d'une mention honorable. "Le crime et non pas l'échafaud fait la honte." Des hommes d'un mérite supérieur au mien m'ont battu la triste voie qui me reste à parcourir de la prison obscure au gibet. Pauvres enfants, vous n'aurez plus qu'une mère tendre et désolée pour soutien ; si ma mort et mes sacrifices vous réduisent à l'indigence, demandez quelquefois en mon nom, je ne fus jamais insensible aux malheurs de l'infortuné. Quand à vous mes chers compatriotes, mon exécution et celle de mes compatriotes d'échafaud vous seront utiles. Puissent-elles vous démon-

trer ce que vous devez attendre du gouvernement anglais..... Je n'ai plus que quelques heures à vivre, et j'ai voulu partager ce temps précieux entre mes devoirs religieux et ceux dus à mes compatriotes ; pour eux je meurs sur le gibet de la mort infâme du meurtrier, pour eux je me sépare de mes jeunes enfants et de mon épouse sans autre appui, et pour eux je meurs en m'écriant : *Vive la liberté ! vive l'indépendance !*

CHEVALIER DE LORIMIER.

De Lorimier était de moyenne taille ; sa figure était ovale, son teint brun-clair, ses traits réguliers ; il avait le front haut, la figure douce et intelligente. On avait l'idée, en le voyant, d'un homme de cœur et d'imagination, d'un esprit distingué. Tous ceux qui l'ont connu font l'éloge de ses qualités et parlent de lui avec émotion.

De Lorimier avait dit que son souvenir ne s'effacerait jamais du cœur de sa femme. Il ne s'est pas trompé ; Madame de Lorimier est restée veuve et fidèle à la mémoire de son héroïque époux. Femme de cœur et d'intelligence elle-même, elle était en état d'apprécier la grandeur d'âme de celui qu'elle a perdu. Elle vit à l'Assomption avec ses deux filles.

Lorsque nous entendons certaines personnes parler légèrement des hommes de 37 et 38 et que nous songeons en même temps à l'héroïsme des Chénier, des Duquet, des Cardinal et des de Lorimier, nous regrettons qu'on ne puisse faire condamner ces cyniques détracteurs de tout ce qu'il y a de grand et de noble dans notre histoire, à aller s'agenouiller, la corde au cou, au pied du monument des victimes de la liberté et à baiser la poussière qui couvre leurs cendres.

L.-O. DAVID.

A NOS ABONNÉS DE LA CAMPAGNE

L'agent général de L'OPINION PUBLIQUE, M. Edmond Stevens, doit bientôt parcourir les paroisses des comtés de Saint-Hyacinthe, Arthabaska, Yamaska, Nicolet et Richelieu, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que M. Stevens visitera voudront bien lui donner tous les renseignements et l'aide qui pourraient faciliter sa tâche et rendre sa propagande efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

M. Stevens visitera aussi : Actonvale, Roxton Falls, Richmond, Sherbooke, Danville et Kingsy Falls.

NOS GRAVURES

L'une de nos gravures a rapport aux courses qui ont eu lieu dernièrement à Emerson, province de Manitoba. Ces courses ont fait sensation ; on était venu de bien loin pour y assister. Winnipeg y avait envoyé ses meilleurs trotteurs. *Little Vic*, une petite jument appartenant à M. I. Provencher, tomba morte à la fin d'une course, le premier jour. On fut d'autant plus sensible à sa mort prématurée qu'elle avait obtenu tous les honneurs de la journée.

Une autre de nos gravures représente les embarras causés à la navigation sur la rivière Mersey, à Liverpool, par la glace.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

PECHE ET CHASSE

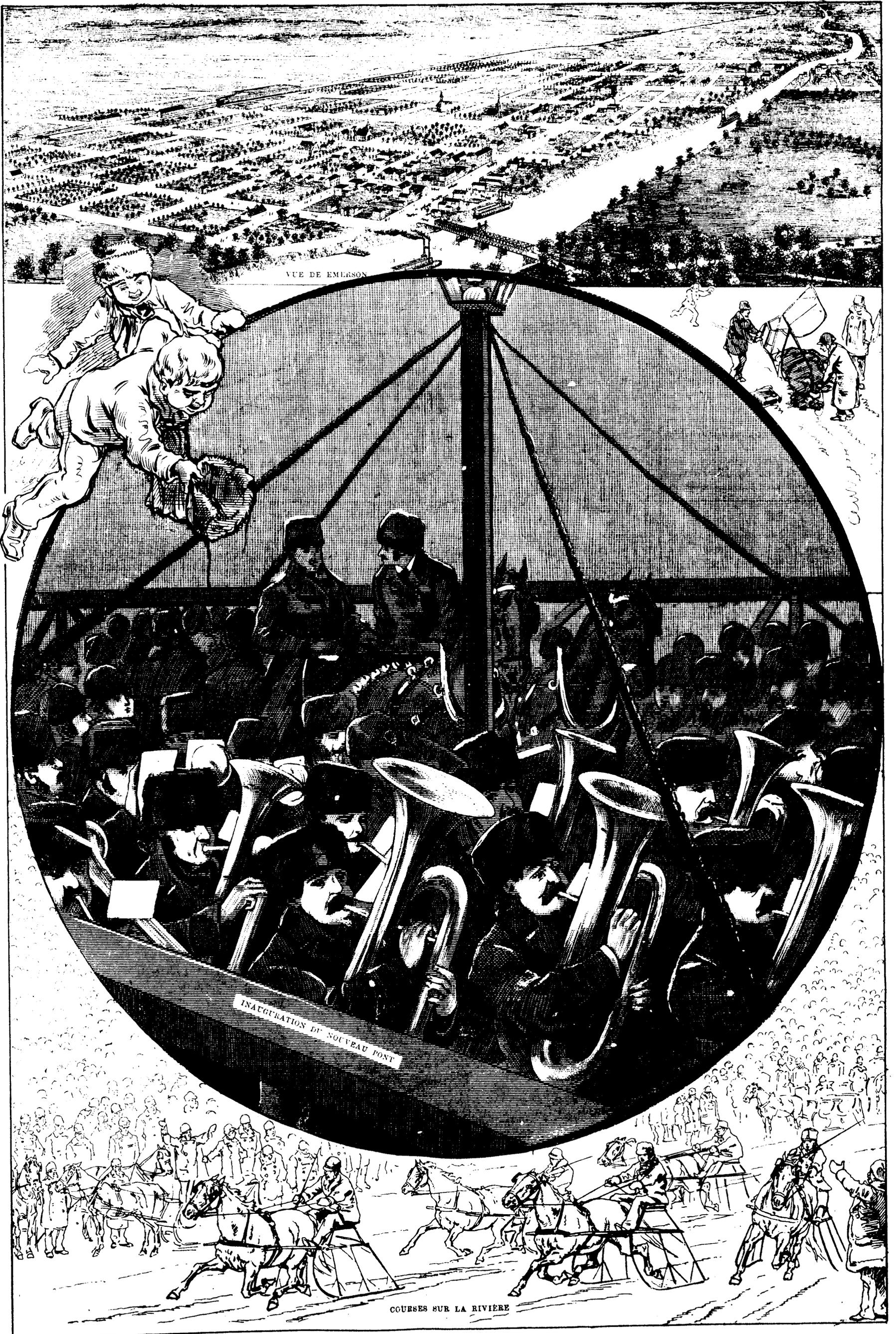
SAINT-THOMAS

Rien de moins précis, de plus vague, de plus variable qu'un récit de chasse ou de pêche. Il faut toujours se garder de le répéter devant des auditeurs doués d'une bonne mémoire, hors que l'on ait soi-même toute confiance en la sienne, ou bien que l'on soit narrateur sincère, honnête. Mais si vous êtes possesseur de telle vertu, craignez que l'on mette en doute vos capacités comme pêcheur ou chasseur. A beau mentir qui vient de loin. Et lors même qu'un fusil sur l'épaule, on n'aurait parcouru que la bordure du mois, ou qu'une canne de ligne à la main, on aurait pêché sur la rive voisine, à quelques pas de chez soi, au retour et parlant aux amis, on a toujours l'air de venir de loin. Pas plus de gibier n'est abattu, pas plus de poisson capturé pour cela. Tout le mal, si mal il y a, consiste à s'imaginer que notre récit a gagné la confiance de l'auditoire. On vous écoute avec bienveillance, souvent avec intérêt ; cependant, chacun fait sa réserve qui se traduit par une question narquoise, un sourire de doute ou par des félicitations trop chaleureuses pour être sincères. Vous admire-t-on dans vos exploits, on ne tarde pas à vous en raconter d'autres qui les éclipsent haut la main. D'une bouche à l'autre vos lauriers pâlisent, et bientôt vous vous apercevez que votre gloire n'a servi qu'à faire valoir celle de ceux qu'elle était destinée à éblouir.

Cependant, il est des histoires vraies de chasse et de pêche, puisqu'il se fait chaque année au Canada des pêches et des chasses merveilleuses, sur lesquelles la plume la plus endiablée ou le racontar le plus enluminé ne sauraient renchérir. Le fait dépasse l'imagination. Les meneries d'Alexandre Dumas, les charges de Cham pas plus que les farces du baron Crac ne sauraient être de mise ici. Nous avons parmi nous d'adroits, habiles, patients, infatigables chasseurs qui méritent d'attirer l'attention par leurs exploits ; les pêcheurs de renom sont moins connus ; leur carrière est aussi moins éclatante, mais ceux-ci me sont plus particulièrement chers, en ma qualité de pêcheur endurci. Qu'ils sachent à l'avance, que si le fracas des armes et l'écho des forêts leur fait défaut, ils n'ont en revanche toutes mes sympathies et les préférences de ma plume. Ils me tiennent dans leurs filets, mais aux uns comme aux autres, j'essaierai de rendre justice, en restant véridique dans tous mes récits... suivant la mesure de mes forces.

* *

Depuis plus de dix ans et surtout durant ces deux derniers étés, j'ai passé de si agréables vacances à Saint-Thomas, que je crois devoir faire part aux amis de l'endroit du plaisir que j'ai pris au milieu d'eux. Mes relations sociales sont restreintes, il est vrai. On ne se fait pas sauvage impunément, mais je n'ai qu'à me féliciter des amitiés que j'ai liées. Et puis, je ne me défends pas d'admirer la bonne entente, l'harmonie qui règnent dans les divers groupes, soit bourgeois, soit cultivateurs, soit artisans, soit pêcheurs ou autres. Un grand lien de charité, de générosité unit toutes les classes. Il n'existe qu'un terrain un peu brûlant : c'est celui de la politique. On est rouge ou on est bleu ;—ne vaudrait-il pas mieux dire "on nait rouge ou on nait bleu" ? A-t-on vraiment d'autre raison que celle-là, sauf quelques vieilles amitiés ou des rancunes personnelles, d'être rouge ou bleu ? Ne serait-ce pas plus simple et surtout plus honorable d'être Canadien et de raisonner et juger les actes des gouvernants comme ils se produisent, sans récriminations vers le passé ? Tout le monde est pourtant d'accord là-dessus, mais l'accord définitif se fait longtemps tirer par les cheveux. On me considère comme un *bleu* : coûte que coûte, il nous faut porter une couleur. On ne sait pas que les employés du parlement sont liés par un fil rouge et bleu. Au moins, il est admis que tout bleu que je



VUE DE EMERSON

INAUGURATION DU NOUVEAU PONT

COURSES SUR LA RIVIERE

COURSES A EMERSON, MANITOBA.

sois, je ne tente pas de faire des prosélytes. Quant à faire des bleus, à qui que ce soit, je suis trop paisible pour cela ; quant à faire rougir mes concitoyens, je m'y refuse de tout mes forces. Si les jeunes femmes et les jeunes filles de Saint-Thomas ont les joues si roses, ce n'est pas ma faute. J'ai passé l'âge où le croisement du regard fait rougir la beauté, et je suis du reste assez fortifié chez moi pour que de pareilles accusations n'aient pas de suite. Si tant est que je doive porter une couleur, qu'on dise bien haut que je ne suis pas blanc, et je ne m'en défendrai pas.

Tout le territoire de Saint-Thomas est divisé en seigneuries, auxquelles de beaux noms sont attachés, mais seigneuries et seigneurs sont à peu près effacés ou disparus ; toutefois, il reste dans les familles bourgeoises la noble tradition féodale de la charité. Les pauvres sont nombreux, mais ils semblent n'exister que pour faire valoir cette vertu des riches. Les mendiants sont de la famille, ils ont leur couvert à la table, à certains jours fixés, et c'est une inquiétude lorsqu'on ne les voit pas venir. Il en est qui, non contents de donner, trouvent encore le moyen de porter la charité à domicile. La plupart des nécessiteux sont reconnaissants. Vous en trouverez même qui sont heureux de leur état, qui seraient bien en peine de leur fortune, si tout-à-coup ils devenaient riches. De rares exceptions se plaindront du pain trop dur ou trop ménagé. Un peu d'ingratitude ne fait que rehausser devant Dieu l'œuvre de la charité, sans la décourager parmi nous.

* *

C'était vers la fin de septembre dernier.

—Que faites-vous donc là ? me dit mon ami Robert, qui m'arrive tout haletant, le fusil à la main.

—Je suis en train d'écrire ce que je pense de Saint-Thomas, et tout à l'heure vous tomberez vous-même sous ma plume. Ainsi, gare à vous ! Où allez-vous, vous-même ?

—Où je vais ? Je vais à la chasse aux corbijeaux ; il y en a des nuées chez M. Fiset, et, en remontant le long de la rivière ; —venez-vous ? oh ! en êtes-vous ?

—Si pressé que ça ? Tu sais bien pourtant que tu ne vas pas là pour tuer des corbijeaux, mais seulement pour tuer le temps ?

—Je ne tiens pas à tuer le temps, je ne l'ai jamais provoqué et je ne demande pas mieux qu'il me laisse vivre en paix. Dans ce duel là, on a toujours le dessous, en dépit des dires des vantards qui se targuent d'avoir tué le temps. S'il était mort, je ne le trouverais pas si dur. Et puis, je crois que ce n'est pas à la chasse, mais plutôt au travail que l'on peut vraiment tuer le temps.

—Comme ça, tu t'en vas chasser le corbijeau ?

—Sans doute, vous voyez bien : j'ai mon fusil, ma gibecière, vingt cartouches, et mon sifflet ! Tiens ! voyez-vous si je ne ferais pas un beau corbijeau ?

En même temps, Robert se mit à souffler dans son sifflet de manière à imiter le cri du gibier convoité.

—Laisse-moi donc voir ton sifflet.

Après avoir examiné l'instrument mystificateur, je lui dis :

—Je le trouve petit : tu ne l'as jamais avalé ?

—Oh ! par exemple ! reprit-il, en éclatant de rire, pour qui me prenez-vous ?

—Dam ! c'est arrivé à d'autres.

—Oui, mais pas de s'en servir après ?

—Si ! si ! c'est une aventure de Charles Nodier.

—Contez-la moi s'il vous plaît, j'y trouverai peut-être un moyen d'économie que je saurai apprécier, par les temps durs que nous traversons.

Toute sa vie, Charles Nodier, qui a été auteur de romans, de pièces de théâtre, etc., a gardé le goût des représentations de Polichinelle. "Tous les jours, dit de Banville, il allait perdre quelques heures à écouter ce drame éternel. Il avait fini par devenir un peu l'ami du directeur, et causait avec lui, lorsque cet industriel sortait de sa baraque pour respirer un peu.

—Mon ami, lui dit-il, un jour, com-

ment diable faites-vous pour donner à Polichinelle cette voix si comique, tous les jours la même et toujours égale ? Cela doit être bien difficile ?

—Difficile ? oh non ! il faut la pratique.

—J'entends, il faut de l'habitude...

—La pratique.

—Eh bien oui, de la pratique, de l'habitude.

—Non, la pratique.

—Qu'est-ce que la pratique ?

—C'est ce petit instrument.

Nodier mit la pratique dans sa bouche (un petit sifflet à peu près comme celui-ci) et essaya de faire parler Polichinelle. Polichinelle parla comme père et mère.

—Comme c'est commode, s'écria Charles Nodier, ravi.

—Comme ça, répondit le directeur. Ces pratiques, c'est trop petit, on est sujet à les avaler.

—Bah ! est-ce que vous avez déjà avalé celle-là ?

—Trois fois, monsieur !

Nodier ôta précipitamment la pratique de sa bouche, et se promit de laisser Polichinelle parler tout seul à l'avenir.

—Pour toi Robert, tu prétends ne pas avoir encore avalé ton sifflet, c'est fort bien, mais es-tu sûr de l'avoir acheté neuf ?

—Farceur que vous êtes ! vous mériteriez d'avoir ma pratique, si je la perdais—Bonjour ! au revoir !

—Bonne chasse, mon ami !

* *

Un fort vent du nord-est souffle depuis trois jours. Dès qu'on le vit venir de loin, là-bas, à travers les voiles blanches des navires, il apparut comme un sourcil froncé, —signe d'un caractère irascible— nous rentrâmes prudemment au bassin : les chaloupes de la batture nous suivirent, et celles qui s'étaient aventurées dans les files ne tardèrent pas à entreprendre la traversée. A la hauteur de la bouée, la houle les fatiguait déjà. Elles arrivent cependant, elles ont cargué leurs voiles, elles pourront dormir paisiblement cette nuit sur leurs ancres. Nous sommes là, une dizaine de pêcheurs sur le quai neuf, scrutant de l'œil dans l'atmosphère les chances de la nuit et du lendemain. Le vent s'est apaisé, mais la mer a senti l'aiguillon, nous l'entendons gronder sur les battures, et les cayes montrent une crinière écumeuse. Le ciel se noircit tout autour, le Cap Tourmente, d'un bleu sombre a l'air de s'être rapproché de nous, amenant derrière lui ses compagnes des Laurentides comme pour danser une ronde au bruit de l'ouragan. Il n'est pourtant que quatre heures de l'après-midi et la nuit se fait déjà. Les jours du nord-est, le soleil s'enrhume, prend la fièvre et se met de bonne heure au lit.

—Ce n'est qu'une risée de vent, disent les uns, nous avons eu tort de quitter la pêche.

—Nous allons avoir un grain, bien sûr, répond un autre.

—Oui, un grain ! reprend un loup de mer, un grain avec ses graines c'est-à-dire, trois jours, de gros, de mauvais temps. Tenez, le voyez-vous venir, là, en bas du Cap ? Ce petit nuage gris pâle, qui rase les vagues, c'est le courrier qui nous dit : "gare à vous, voici la tempête."

Et la tempête est venue et elle a duré trois jours, comme l'avait pronostiqué le vieux marin.

Oh ! le nord-est ! le nord-est ! quelle calamité pour les paroisses riveraines au-dessous de Québec ! Plus de plaisir, de gaieté, de bonne humeur même, au foyer, du moment que son cri strident a déchiré l'atmosphère. Les contrevents se ferment, les portes se verrouillent, on bourre le poêle de bûches de bois franc réservées pour les grands froids de janvier ou de février, les fenêtres ébranlées vibrent sur leurs ferrures, les murs les plus épais sont percés de courants d'air, des lutins font grincer les essés des volets, pendant que d'autres emplissent la cheminée de plaintes, de gémissements prolongés, qui font songer malgré soi aux morts. Après le vent, vient la pluie fine, sèche, crépitante, qui traverse elle aussi

les murs les plus compactes et ruisselle sur les parquets. Ce sont les larmes de ces voix gémissantes qu'on entend au dehors tout autour de la maison. Il faut alors, malgré soi, songer aux pauvres gens qui sont sur la mer ; ceux qui ont des leurs engagés sur le terrible élément prient avec ferveur : les chapellets se disent du cœur plus que des doigts. C'est bien le moins que la prière soit bonne, lorsque tous les éléments se conjurent pour rendre la vie mauvaise. Durant la nuit, la pluie augmente, et les frissons de soulever autant que de froid nous pelotonnent dans nos couvertures. On dort de ci, de là, comme on peut, une oreille vendue au vent, un œil ouvert, en soupirant après le jour.

Voici le jour enfin, qui s'épand, sans soleil bien entendu, jour tamisé par la ouate grise des nuages, lambeaux arrachés aux voiles de l'Atlantique, voiles déchirés que promènent des fantômes qui se lamentent là-haut. Vous allez voir au premier carreau de la fenêtre, qui pleure sous le fouet impitoyable de la pluie. Les arbres, les moissons, les herbes sont pliés sous le vent. Les grands ormes, aux branches flexibles, le dos tourné à l'orage semblent ramasser leurs rameaux et leurs feuilles pour s'en faire un manteau protecteur. On n'entend partout que des voix lamentables. Le grand fleuve se roule sur son lit de douleur, écumant de rage, hurlant, rugissant sous un épais linceul de brume. On n'aperçoit plus les Laurentides, ni les îles d'en face. Seulement, dans une échappée de vue, entre deux souffles du terrible Norus, l'œil distingue des mâts de vaisseaux levés comme des bras implorant le ciel.

Rivières et ruisseaux débordés, envahissent les champs, bondissent écumant, font frémir la solitude des éclats de leur colère. La grande chute de la rivière du Sud, si bien décrite par M. de Gaspé dans ses *Anciens-Canadiens*, qui d'ordinaire se laisse paisiblement glisser sur la pente des rochers, les ébranle aujourd'hui jusque dans leurs fondements. Ses eaux limpides frangées d'argent ont pris tout à coup une teinte rousse, presque la couleur du sang. A la voir ainsi sauvage, éperdue, on dirait qu'elle bondit sur une proie invisible, ou que prise de désespoir, elle se précipite dans l'abîme pour s'y perdre à jamais. En vérité, tout se prête à l'horrible.

On nous annonce que les estacades de barrage au-dessus du village menacent de se rompre. Vingt-cinq mille billots les assiègent. Ces arbres mutilés, ces morts de la forêt voisine, qui dorment depuis le printemps le long des grèves, ont soudain retrouvé une vie fantastique. Rassemblés par les flots, ils vont, armée inconsciente, effrayante dans sa force, rompre les chaînes de leur prison. Ils vont au hasard, follement précipités, plongeant, se relevant, s'entassant, se culbutant, de face de flanc, meurtris, broyés, écrasés, rompus en éclats, mais allant toujours, chacun faisant son œuvre. On entend la vibration des chaînes tendues à outrance : les poteaux qui les retiennent du haut des culées craquent comme des épaules disloquées, les poutres liées quatre par quatre, soudées entre elles par des chaînes, épaulées au pilier du centre, sont débordées, le pilier central même est envahi, et sa tête porte des centaines de billots menaçants, debout, couchés, croisés, les uns complets, les autres déchiétés, mais tous à l'assaut. Que le flot maintenant leur donne un coup d'épaule, et vainqueurs, ils emporteront l'obstacle.

Dieu ne le voudra pas. Ces billots représentent une fortune honnête—et de plus une somme de travail ou une quantité de pain que trop de bouches innocentes attendent, pour qu'il n'ait pas pitié de leurs larmes et de leurs prières.

D'où vient-il donc ce Nord-Est impitoyable, qui porte partout l'ennui, la crainte, la terreur, la ruine, la désolation ?

D'aucuns diraient que le monstre Océan, en se roulant sur sa couche, a lâché échapper cette tempête par un de ses événements, et que sa courbe parabolique, par sa force naturelle d'expulsion, doit embrasser tout

l'espace compris entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et les Montagnes-Rocheuses ; pour ma part, je suis d'un autre avis. Sur un point quelconque de notre globe, il doit se trouver des peuples dévorés par la soif, des terres desséchées dont la moisson est menacée, qui ont besoin d'eau. Ces peuples méritent peut-être d'être châtiés, mais une prière pure, une prière de sainte ou d'enfant est montée de là jusqu'à Dieu. Père sensible et bon, Dieu aura pris de l'eau dans le creux de sa main pour la porter à ces malheureux, à la prière de l'innocence ; une goutte sera tombée sur nous au passage—voilà tout. Que Dieu en soit béni, et puisse-t-il nous traiter de même dans nos souffrances ou dans la sécheresse de nos cœurs.

A.-N. MONTPETIT.

(La suite au prochain numéro.)

CHILI ET PÉROU

LES CHILIENS A LIMA —FIN DE LA GUERRE

Le vapeur des Etats-Unis, *Adams*, a apporté à Panama les journaux de Lima du 29 janvier. Le rapport officiel chilien des batailles de Chorillos et Miraflores diffère peu de ceux déjà publiés. Les pertes en tués et blessés n'ont pas été aussi fortes qu'on l'avait dit, ni d'un côté ni de l'autre, mais le résultat n'a pas été moins désastreux. On n'a pas appris que la centaine d'hommes qui ont suivi dans sa fuite le dictateur Pierola, ni ceux qui ont accompagné dans le nord le général Montero, nommé à la dernière heure commandant du département du Nord, aient fait des tentatives de réorganisation.

L'armée du Sud est dissoute, et les hommes sont rentrés chez eux, convaincus, comme le sont aussi les autorités et la population d'Arequipa, où était le quartier-général de cette armée, qu'une plus longue résistance est impossible.

On dit que les Chiliens ont envoyé à Pierola la requête de revenir prendre le gouvernement, afin de pouvoir traiter de la paix avec une autorité constituée. Pierola aurait répondu en demandant comme condition préalable à son retour que l'état des choses soit considéré comme étant le même qu'avant la bataille de Miraflores, alors qu'il existait un armistice et que le corps diplomatique négociait pour la paix. Les notables résidents de Lima ont conclu de cette réponse que Pierola ne se rend aucun compte de la véritable situation, et aux derniers avis ils discutaient l'établissement d'un gouvernement provisoire qui aurait pour chef le Dr Antonio Arenas, avocat, de Lima.

Il est probable que le prochain steamer apportera la nouvelle de la constitution du nouveau gouvernement, de la convocation du congrès et de l'ouverture de négociations avec le ministre de la guerre du Chili.

Le cours forcé est rétabli pour les billets de 10 sols de l'émission de janvier et février 1879.

Les dégâts commis par la populace de Lima, en vols et incendies, pendant le soulèvement du 15 janvier, sont estimés à un minimum de \$6,000,000.

Les Chiliens font peu sentir le régime militaire à la population de Lima. Il n'a pas été touché au gouvernement municipal, et les tribunaux siègent comme à l'ordinaire.

Les habitants de Santiago et de Valparaiso ont accueilli la nouvelle de l'occupation de Lima par des transports de joie excessifs. Les réjouissances ont duré 48 heures dans ces deux villes.

ERRATA

Dans la pièce de poésie intitulée : Beethoven, il s'est glissé deux erreurs typographiques. Dans le deuxième quatrain, au lieu de : *clavin*, lisez : *clavecin*. Au lieu de : *déroutant*, lisez : *déroutent*.

Un Normand disait pour prière, tous les soirs, en se couchant :

—O mon Dieu, ne me donnez pas de bien, mais dites-moi où il y en a, je saurai bien en prendre.

INSTITUT-CANADIEN DE BOSTON

La soirée d'inauguration de l'Institut Canadien de Boston a fait honneur à nos compatriotes établis dans cette grande ville. Malgré une pluie battante, plusieurs personnages distingués, entr'autres M. le consul de France, s'y étaient rendus afin de montrer leur sympathie pour l'institution naissante.

M. L.-O. David fit le discours de circonstance. Il félicita les Canadiens de Boston d'avoir eu la bonne pensée de fonder, dans l'Athènes des Etats-Unis, un institut canadien-français, œuvre nationale destinée à leur apprendre à se connaître, à s'amuser, à s'instruire, à se protéger mutuellement et à faire sentir au besoin leur influence ou au moins leur vitalité. Il dit que c'est par de pareilles associations que les Canadiens émigrés ont attiré l'attention et le respect des Américains dans d'autres endroits des Etats-Unis, qu'ils ont réussi à dissiper les préjugés les plus grossiers et les plus injustes. Prenant à partie un article du *Boston Pilot*, peu favorable aux Canadiens-français, il fit voir combien les accusations de ce journal étaient injustes, ridicules même. Il rappela en quelques mots ce que nous avons fait dans la guerre, les lettres et les arts et affirma que considérant les obstacles contre lesquels nous avons eu à lutter, nous avons fait plus qu'aucune autre race en Amérique. Il dit que notre plus grand défaut était de ne pas avoir d'argent et il démontra la nécessité de sauver la province de Québec par la prospérité matérielle. Il dit qu'après avoir vu une fois de plus l'activité commerciale et industrielle des Etats-Unis, il était encore plus déterminé qu'auparavant à prêcher l'union commerciale avec ce grand pays.

M. Calixa Lavallée a surpris les Américains qui ne l'avaient pas encore entendu, il a conquis d'emblée leur admiration pour son talent. C'était le prélude du grand succès qu'il obtint, le jour suivant, dans un concert privé donné par notre éminent artiste pour se faire connaître. Une bonne partie de la riche société et du monde artistique de Boston était là, monde difficile à satisfaire et peu disposé d'avance à croire qu'un Canadien-français puisse être un artiste distingué. Nous craignons pour Lavallée, mais Dieu merci ! il a réussi, et l'on peut dire que sa place est faite à Boston. Madame St-Jacques, une Américaine mariée à un Canadien-français, M. Sheppard, M. Valentine et M. Wheaton avaient bien voulu contribuer par leur talent musical au succès de cette soirée.

La salle de l'Institut, qui est située dans un endroit central, est ouverte tous les soirs et les Canadiens de Boston qui ne se voyaient presque jamais, sont heureux de s'y réunir. Les Canadiens de passage dans cette ville connaissent déjà le chemin de l'Institut-Canadien.

Le comité d'organisation de la soirée d'inauguration se composait de MM. A. Chenet, Dumas, Filiatrault, Bédard et Vallé. Nous regrettons de ne pas pouvoir publier tous les noms des officiers de l'Institut; nous prions M. Filiatrault ou M. Chenet de nous les faire parvenir.

Un conseil.—*Moyen de guérir la toux :* Faites rôtir un citron avec beaucoup de soin, en prenant garde qu'il ne brûle; lorsqu'il est tout-à-fait chaud, tranchez-le et pressez-le au dessus d'une tasse contenant trois onces de sucre parfaitement pulvérisé. Prenez une cuillerée de ce breuvage toutes les fois que votre toux vous incommode. Ce breuvage est bon et agréable au goût. Il est rare qu'il n'ait pas procuré du soulagement.

PASTILLES PECTORALES

Ces pastilles sont fortement recommandées contre les Bronchites, Rhumes, Toux opiniâtre, Catarrhe, Extinction de voix, etc., etc.

En vente dans toutes les Pharmacies. Seul propriétaire,

S. LACHANCE, Chimiste,
646, rue Ste-Catherine, Montréal.

LES HABITANTS CANADIENS-FRANÇAIS

J'ai tort de ne pas lire les journaux, car, le plus souvent, les nouvelles ne me tombent dans l'oreille qu'après avoir fait trois fois le tour du monde, de sorte que Pitou pourrait me demander en toute assurance: "Sergent, les bruits qui courent sont-ils parvenus jusqu'à vous?"

J'apprends donc à mon tour que la bonne presse d'Ontario se fait de la bile à propos de nos *habitants*.

Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas la dernière. Il lui prend, d'année en année, de ces quintes qui le soulagent un peu et que ses lecteurs voient toujours arriver avec plaisir.

L'habitant, c'est la tête de Turc sur laquelle tapent les politiciens de notre province-sœur. Plus les affaires de ces messieurs vont mal, plus ils éprouvent le besoin de s'en prendre à quelqu'un. Faire de l'habitant—c'est-à-dire de la population du Bas-Canada—un bouc chargé des péchés d'Israël, est une pensée charitable d'abord, et ensuite un procédé qui ne s'use pas, attendu que l'on nous connaît probablement plus sur les bords du Gualquivir que dans les prés fleuris de l'Ontario. Parlez donc de couleurs devant des aveugles! Qu'il gèle ou qu'il grêle, que l'ambition des entrepreneurs ou de certains hommes publics subisse un échec, c'est la faute des habitants. Tout irait à merveille dans notre paradis terrestre si l'habitant n'existait pas.

Habitant est synonyme de Canadien-Français et ce dernier nom signifie catholique, signifie indépendance et volonté de se faire respecter. Population géante.

Dans cette "vallée du sommeil," autrement dit la province de Québec, il y a des *Frenchmen* partout, il y en a trop, beaucoup trop. Leur ignorance, doublée d'une profonde horreur du progrès, fait obstacle à la marche de la Confédération. Ce ne serait rien encore s'ils étaient rélégués dans les marécages ou au milieu de montagnes inhospitalières, mais, voyez le malheur, ils tiennent la clé géographique du Canada, ils possèdent de vastes étendues de terres très riches, ils ont des mines valant mieux que celles des autres provinces. De plus, ils conservent des traditions, ils parlent de leurs ancêtres avec orgueil, ils vont jusqu'à penser qu'eux seuls sont Canadiens! Cela fait fremir. Etre arrivés dans ce pays il y a deux siècles et ne pas vouloir changer sa nature—c'est inconcevable. Penser et écrire en français, quelle étroitesse d'esprit. Demander des chemins de fer, des manufactures, des bureaux de poste comme les nôtres, c'est à faire dresser les cheveux sur la tête.

Et une partie de la presse d'Ontario s'en va brochant sur ce thème. A la fin de ces articles on lit clairement le mot d'ordre du vieux Caton: *Il faut détruire Carthage*

C'est la lutte d'il y a trente ans, un peu modifiée par les exigences du moment, mais non moins âpre et non moins calculée pour nous nuire.

Naturellement, si la population d'Ontario n'était pas tout entière imbue à notre égard des préjugés les plus fâcheux et les plus grotesques, d'aussi folles attaques s'en iraient en l'air comme la fumée d'une pipe de tabac, mais cette population fraîchement débarquée n'est pas venue d'Europe édiflée sur notre compte; ses meneurs se sont bien gardés de lui ouvrir les yeux une fois rendus ici.

On ignore dans Ontario pourquoi nous sommes fiers du titre d'habitant.

C'est nous qui l'avons créé, pour exprimer une situation nouvelle dans un pays nouveau. Il est intimement lié aux glorieuses annales d'une colonie dont les origines sont irréprochables, n'en déplaise aux autres nations. Nous n'avons pas voulu du nom de *paysan*. Celui là est bon pour l'Europe. Que ceux qui veulent se mettre un boulet au pied le portent.

Sol canadien, terre chérie,
Par des braves tu fus peuplé,
Ils cherchaient loin de leur patrie
Une terre de liberté.

Voilà ce que le poète a pu dire sans exagération.

Nous étions "habitants," il y a deux cent trente-six ans, alors que la Nouvelle-France ne renfermait pas trois cents personnes de race blanche; nous étions "habitants" pour nous distinguer des fonctionnaires français, des interprètes, des marchands, de la classe d'hommes, en un qui ne tenaient au pays que par le négoce ou l'administration, comme les Anglais aujourd'hui. La compagnie, dite des *Habitants*, reconnue par Mazarin, en 1645, tailla du coup sa large part dans le monopole de la traite; elle élut ses syndics, elle se régularisa—et il fallut la croire en haut lieu—comme l'expression d'une communauté libre. Le patriotisme canadien germa de bonne heure parmi nous—on remarque qu'il n'a pas été compris ailleurs que chez les *habitants* durant tout le régime français, même du temps de Montcalm, cent-vingt ans après Mazarin. A nous, les *habitants* la charge de défendre le pays, de le nourrir, à nous le privilège étrange de ne jamais désespérer de son sort; à nous l'honneur des organisations paroissiales, cette force que toutes les colonies peuvent nous envier; à nous la mission de fonder au milieu des forêts de ce pays barbare une nation civilisée qui subsistera malgré la conquête du sabre et instruira ses vainqueurs dans l'art de se gouverner.

Ces choses sont de l'histoire. Abrégeons.

Oui, la province d'Ontario le sait: elle pourra red uter l'habitant chaque fois qu'il lui prendra fantaisie de toucher au Bas-Canada. L'habitant est le vrai citoyen; il déplore le fanatisme qui ronge certaines classes des autres provinces, mais il ne le craint pas. Il a pour lui l'expérience; il est tranquille sur le domaine qu'il s'est conquis noblement; les autres n'en sont pas encore là!

C'est le fils de l'habitant qui exerce les professions libérales, qui va au parlement, qui construit des chemins de fer et des manufactures. Les habitants n'ont jamais été domestiques ou hommes de peine dans les faubourgs des grandes villes d'Europe. Ils sont d'une trempe supérieure à cette "race supérieure" qui, avant toute chose, s'occupe de sauver les apparences. L'habitant se contente du fond; cela vaut mieux que la forme.

Chez nous, chacun fait sa part de l'œuvre commune; néanmoins nous sortons tous de l'habitant. Nous n'empruntons pas aux oiseaux de passage des plumes plus ou moins brillantes, mais qui ne sont que des plumes, après tout. Ce qui nous caractérise, c'est que nous sommes nous-mêmes et que nous savons d'où nous venons et où nous allons.

BENJAMIN SULTE.

TUNNEL ENTRE HOCHELAGA ET LONGUEUIL

Au sujet du percement du tunnel, les ingénieurs ont frappé le roc à une plus grande profondeur qu'ils ne l'avaient d'abord calculé. Cette circonstance oblige de continuer les travaux à vingt-cinq pieds plus bas, avant d'en venir à un résultat définitif.

En tout, quatre ouvertures seront pratiquées. Aussitôt que celle dont on s'occupe sera terminée, on procédera à l'autre qui se trouve à environ vingt-cinq verges plus près de Longueuil et ainsi de suite.

Jusqu'ici, le sol dans lequel on travaille se prête admirablement aux fins d'un tunnel, seulement, par le fait que le roc se rencontre à une plus grande profondeur, les travaux d'excavation seront plus considérables; comme le seront ceux d'atérissement à chaque extrémité. Les opérations doivent se continuer pendant encore un mois ou cinq semaines.

S'il y a de nos abonnés qui ne tiennent pas à conserver complète la série de L'OPINION PUBLIQUE, il nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le No. 43, 1878.

ANGLAIS ET BOERS

DÉFAITE DES ANGLAIS. LE GÉN. COLLEY TUÉ

Les dépêches de New Castel annoncent qu'une bataille sérieuse a eu lieu le 26 février entre les Boers et les troupes du gén. Colley. Celles-ci ont été chassées de leur position à Spitzkop. Les pertes ont été très fortes des deux côtés.

Le gén. Colley lui-même et un grand nombre d'officiers anglais ont perdu la vie. Un télégramme venant du camp de Colley dit que 100 anglais seulement ont échappé au massacre.

Les Boers sont montés à l'assaut, sur la colline, quatre fois, et allaient abandonner lorsque les Anglais furent forcés de reculer, parce que les munitions de réserve n'avaient pas été amenées jusqu'au sommet.

Le gén. Colley, dans une dépêche envoyée avant l'engagement, dit: "Nous avons occupé la montagne Majeta samedi soir. Les Boers sont au pied de la colline d'où ils nous livrent bataille."

Plus tard, il télégraphie encore: "Les Boers entretiennent un feu bien nourri contre nous du pied de la colline; cependant, ils commencent un mouvement de retraite."

Le bureau de la guerre a reçu, de l'officier commandant à Mount Prospect, le télégramme suivant: "Le gén Colley, avec 22 officiers et 677 hommes d'infanterie et de brigade navale, se sont mis en route samedi soir pour aller prendre position sur la montagne Majeta. Les Boers l'ont attaqué à sept heures dimanche matin. A une heure le feu augmenta. A deux heures et demie on pouvait voir du camp que nos troupes avaient perdu leur position sur la colline, et retraits sous un feu violent."

Un autre rapport dit que lorsque les munitions manquèrent, le massacre devint effrayant. Les Anglais firent un effort désespéré, mais inutile. On assure que sept hommes seulement du 53ème bataillon ont survécu.

Deux compagnies de Highlanders sont restées sur le sommet de la colline après la retraite et se mirent à jeter des pierres sur les Boers qui montaient, puis les reçurent à la bayonnette. Les canons de Mount Prospect ont beaucoup servi à couvrir la retraite des Anglais.

Le gouvernement anglais continue d'envoyer des renforts dans le Transvaal. Des vaisseaux chargés de troupes partiront de Gibraltar, de Malte, des Indes Orientales et des Antilles.

Un correspondant écrit du théâtre de la guerre qu'il est inutile pour les troupes anglaises de livrer combat tant qu'elles ne seront pas supérieures en nombre; elles n'éprouvent que des défaites. Les Boers sont courageux, excellents tirailleurs et merveilleusement organisés. Ils supportent le feu avec un sang froid parfait, et chaque homme, tout en conservant son initiative privée, obéit promptement aux ordres généraux qui lui sont données. Les Boers parlent avec mépris de l'infanterie anglaise, mais ils craignent la cavalerie et l'artillerie.

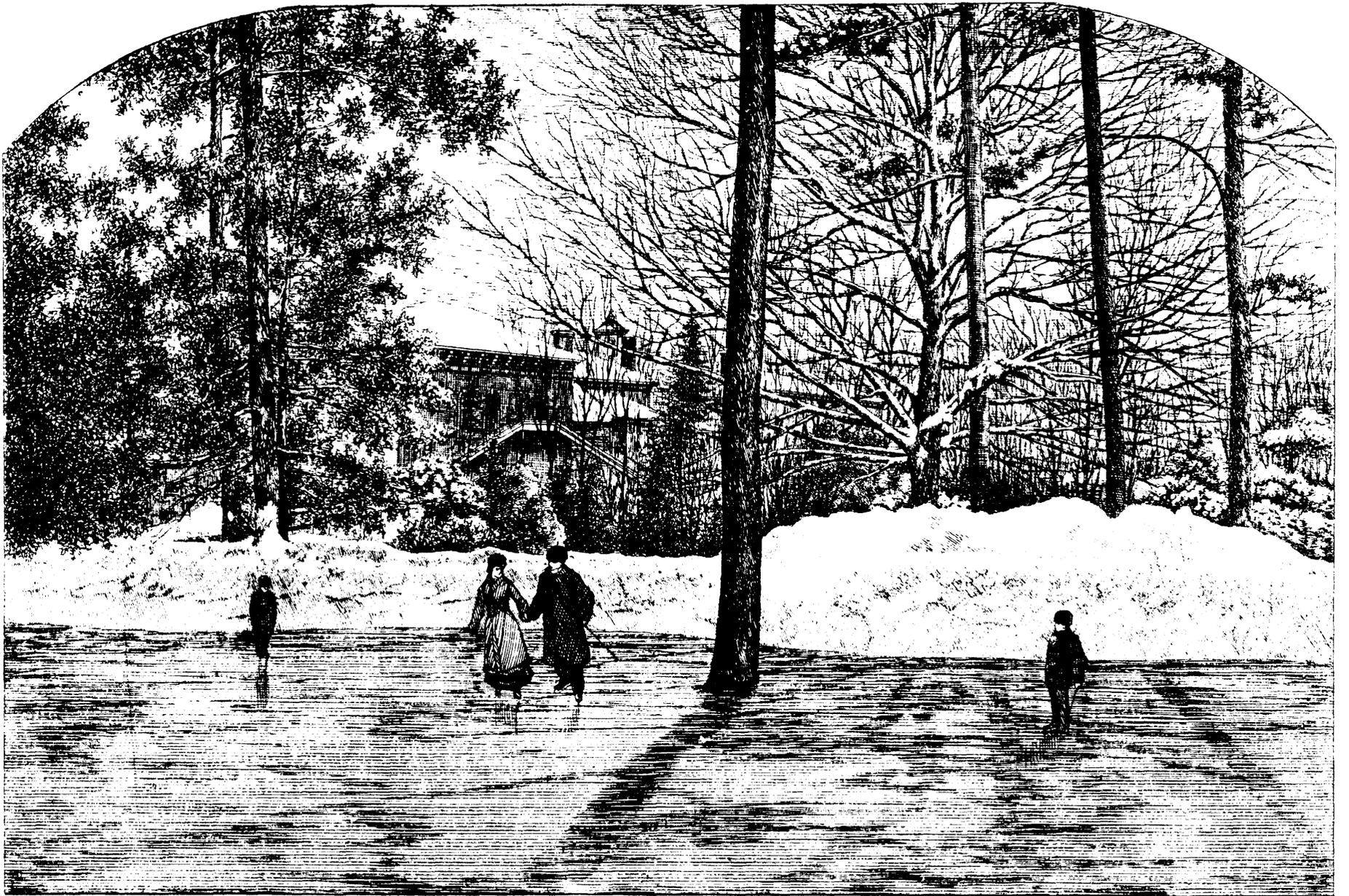
Le corps du général Colley a été rendu aux Anglais, et il sera inhumé avec tous les honneurs militaires.

Le gén. Roberts, qui remplace le gén. Colley, aura 13,000 hommes sous son commandement en arrivant à Natal.

La Hollande s'agite de plus en plus en faveur des Boers.

AVIS

Nous prions nos abonnés de la ville de se préparer à recevoir la visite de notre collecteur. Il se présentera à eux avec des reçus à la main pour ceux qui paieront leur abonnement. Nous espérons que personne ne refusera de payer ce qui nous est dû et qu'on ne l'obligera pas de retourner plusieurs fois au même endroit. Nous prions nos abonnés de faire attention à ce que nous offrons à ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain.



ROND À PATINER, SUR LE TERRAIN DE RIDEAU HALL.



VUE DU COTÉ OPPOSÉ



LA CHARITÉ—D'APRÈS LE TABLEAU DE M. BENZUR

UN CAPITAINE DE QUINZE ANS

PAR JULES VERNE

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

EN MARCHÉ

L'Afrique ! Ce nom, si terrible dans les circonstances actuelles, ce nom qu'il fallait enfin substituer à celui d'Amérique, ne pouvait s'effacer un instant de la pensée de Dick Sand. Lorsque le jeune novice se reportait à quelques semaines en arrière, c'était pour se demander comment le *Pilgrim* avait fini par accoster ce dangereux rivage, comment il avait tourné le cap Horn et passé d'un océan à l'autre ! Certes, il s'expliquait maintenant pourquoi, malgré la rapide marche de son bâtiment, la terre s'était si tardivement montrée, puisque la longueur du parcours qu'il aurait eu à faire pour atteindre la côte américaine, avait été doublée à son insu !

—L'Afrique ! l'Afrique ! répétait Dick Sand. Puis, soudain, tandis qu'il évoquait avec une volonté tenace les incidents de cette inexplicable traversée, l'idée lui vint que sa boussole avait dû être faussée. Il se rappela, aussi, que le premier compas avait été brisé, que la ligne du loch s'était rompue, ce qui l'avait mis dans l'impossibilité de vérifier la vitesse du *Pilgrim*.

—Oui ! pensa-t-il, il ne restait plus qu'une boussole à bord, une seule dont je ne pouvais contrôler les indications !... Et, une nuit, j'ai été réveillé par un cri du vieux Tom !... Negro était là, à l'arrière !... Il venait de tomber sur l'habitable !... N'a-t-il pu déranger ? La lumière se faisait dans l'esprit de Dick Sand. Il touchait la vérité du doigt. Il comprenait enfin tout ce qu'avait de louche la conduite de Negro. Il voyait sa main dans cette série d'accidents qui avait amené la perte du *Pilgrim*, et si effroyablement compromis ceux qu'il portait.

Mais qu'était donc ce misérable ! Avait-il été marin, bien qu'il s'en fût toujours caché ! Était-il capable de combiner cette odieuse machination qui devait jeter le bâtiment à la côte d'Afrique ?

En tout cas, s'il existait des points obscurs dans le passé, le présent n'en pouvait plus offrir. Le jeune novice ne savait que trop qu'il était en Afrique, et très-probablement dans cette funeste province de l'Angola, à plus de cent milles de la côte. Il savait aussi que la trahison d'Harris ne pouvait être mise en doute. De là, à conclure que l'Américain et le Portugais se connaissaient de longue date, qu'un hasard fatal les avait réunis sur ce littoral, qu'un plan avait été concerté entre eux, dont le résultat devait être funeste aux naufragés du *Pilgrim*, la plus simple logique y conduisait.

Et maintenant, pourquoi ces odieux agissements ? Que Negro voulait, à la rigueur, s'emparer de Tom et de ses compagnons et les vendre comme esclaves dans ce pays de la traite, on pouvait l'admettre. Que le portugais, mû par un sentiment de haine, cherchait à se venger de lui, Dick Sand, qui l'avait traité comme il le méritait, cela se concevait encore. Mais Mrs. Weldon, mais cette mère, ce petit enfant, qu'en voulait donc faire le misérable !

Si Dick Sand eût pu surprendre quelque peu de la conversation tenue entre Harris et Negro, il aurait su à quoi s'en tenir, et quels dangers menaçaient Mrs. Weldon, les noirs et lui-même !

La situation était effroyable, mais le jeune novice ne faillit pas. Capitaine à bord, il resterait capitaine à terre. A lui de sauver Mrs. Weldon, le petit Jack, tous ceux dont le ciel avait remis le sort entre ses mains. Sa tâche ne faisait que commencer ! Il l'accomplirait jusqu'au bout !

Après deux ou trois heures, pendant lesquelles le présent et l'avenir résumèrent dans son esprit leurs bonnes et leurs mauvaises chances, — ces dernières plus nombreuses, hélas ! — Dick Sand se releva, ferme, résolu.

Les premières lueurs du jour éclairaient alors les hautes cimes de la forêt. A l'exception du novice et de Tom, tous dormaient.

Dick s'approcha du vieux noir.

—Tom, lui dit-il à voix basse, VOUS AVEZ RECONNU LE RUGISSEMENT DU LION, vous avez reconnu les engins du marchand d'esclaves, vous savez que nous sommes en Afrique !

—Oui, M. Dick, je le sais.

—Eh bien, Tom, pas un mot de tout cela, ni à Mrs. Weldon, ni à vos compagnons. Il faut que nous soyons seuls à savoir, seuls à craindre !

—Seuls... en effet... Il le faut !... répondit Tom.

—Tom, reprit le novice, nous avons à veiller plus sévèrement que jamais. Nous sommes en pays ennemis ! quel pays ! Il suffira de dire à nos compagnons que nous avons été trahis par Harris, pour qu'ils se tiennent sur leur gardes. Ils penseront que nous avons à redouter quelque attaque d'Indiens nomades, et cela suffira.

—Vous pouvez absolument compter sur leur courage et leur dévouement, monsieur Dick.

—Je le sais, comme je compte sur votre bon sens et votre expérience. Vous ne viendrez en aide, mon vieux Tom ?

—En tout et partout, monsieur Dick.

Le parti de Dick Sand était arrêté et fut approuvé du vieux noir. Si Harris s'était vu prendre en flagrante trahison, avant l'heure d'agir, du moins le jeune novice et ses compagnons n'étaient-ils pas sous le coup d'un danger immédiat. En effet, c'était la rencontre des fers abandonnés par quelques esclaves, c'était le rugissement inattendu du lion, qui avait provoqué la disparition soudaine de l'Américain. Il s'était senti découvert, et il avait fui, probablement avant que la petite troupe qu'il guidait n'eût atteint l'endroit où elle devait être attaquée. Quant à Negro, dont Dingo avait certainement reconnu la présence pendant ces derniers jours, il devait avoir rejoint Harris, afin de se concerter avec lui. En tout cas, quelques heures s'écouleraient sans doute avant que Dick Sand et les siens ne fussent assaillis, et il fallait en profiter.

L'unique plan était de regagner la côte au plus vite. Cette côte, le jeune novice avait toutes raisons de le penser, devait être celle de l'Angola. Après l'avoir atteinte, Dick Sand chercherait à gagner soit au nord, soit au sud, les établissements portugais, où ses compagnons pourraient attendre en sûreté quelque mode de rapatriement.

Mais, pour effectuer ce retour au littoral, fallait-il reprendre le chemin déjà parcouru ? Dick Sand ne le pensait pas, et, en cela, il allait se rencontrer avec Harris, qui avait clairement entrevu que les circonstances obligeraient le jeune novice à couper au plus court.

En effet, il eût été malaisé, pour ne pas dire imprudent, de recommencer ce difficile cheminement à travers la forêt, qui n'aboutirait, d'ailleurs, qu'à se retrouver au point de départ. C'était aussi permettre aux complices de Negro de suivre une piste assurée.

Le moyen de passer sans laisser de traces, une rivière dont on redescendrait plus tard le cours, l'offrait seul. En même temps, on avait moins à redouter les attaques des fauves, qui, par une heureuse chance, s'étaient tenus jusqu'ici à bonne distance. Une agression même des indigènes, dans ces circonstances, présentait aussi moins de gravité. Dick Sand et ses compagnons, une fois embarqués sur un solide radeau, bien armés, se trouveraient dans de meilleures conditions pour se défendre. Le tout était de trouver le cours d'eau.

Il faut ajouter aussi, étant donné l'état actuel de Mrs. Weldon et de son petit Jack, que ce mode de transport convenait mieux. Les bras ne manquaient certainement pas pour porter l'enfant malade. A défaut du cheval d'Harris, on pouvait même établir une civière de branches, sur laquelle Mrs. Weldon aurait trouvé place. Mais c'était employer à ce portage deux noirs sur cinq, et Dick Sand voulait avec raison que tous ses compagnons fussent libres de leurs mouvements dans le cas d'une soudaine attaque.

Et puis, à descendre le courant d'une rivière, le jeune novice se retrouverait sur son élément !

La question se réduisait donc à savoir s'il existait aux environs quelques cours d'eau utilisables. Dick Sand, le pensait, et voici pourquoi.

La rivière qui se jetait dans l'Atlantique, au lieu d'échouage du *Pilgrim*, ne pouvait remonter ni très au nord, ni très à l'est de la province, puisqu'une chaîne de montagnes assez rapprochées, — celles-là mêmes qu'on avait pu prendre pour les Cordillères, — fermaient l'horizon sur ces deux côtés. Donc, ou la rivière descendait de ces hauteurs, où elle s'infléchissait vers le sud, et, dans les deux cas, Dick Sand ne pouvait tarder à en rencontrer le cours. Peut-être même, avant ce fleuve, — car il avait droit à cette qualification comme tributaire direct de l'Océan, — se présenterait-il quelque un de ses affluents qui suffirait au transport de la petite troupe. En tout cas, un cours d'eau quelconque ne devait pas être éloigné.

En effet, pendant les derniers milles du voyage, la nature des terrains s'était modifiée. Les pentes s'abaissaient et devenaient humides. Ça et là couraient d'étroites riviulettes, qui indiquaient que le sous-sol renfermait tout un réseau aqueux. Dans la dernière journée de marche la caravane avait côtoyé un de ces ruisseaux dont les eaux, rouges d'oxyde de fer, se teignaient à ses berges dégradées. Le retrouver ne devait être ni long, ni difficile. Evidemment, on ne pourrait descendre son cours torrentueux, mais il sera à l'aide de la suivre jusqu'à son embouchure sur quelque affluent plus considérable, et partant, plus navigable.

Tel fut le plan très simple auquel s'arrêta Dick Sand, après avoir conféré avec le vieux Tom.

Le jour venu, tous leurs compagnons se réveillèrent peu à peu. Mrs. Weldon déposa son petit Jack, encore assoupi, entre les bras de Nan. L'enfant, tout décoloré dans la période d'intermittence, faisait peine à voir.

Mrs. Weldon s'approcha de Dick Sand.

—Dick, demanda-t-elle, après l'avoir regardé, où est Harris ? Je ne l'aperçois pas.

Le jeune novice pensa que, tout en laissant croire à ses compagnons qu'ils foulaient le sol de la Bolivie, il ne devait pas leur cacher la trahison de l'Américain. Aussi, sans hésiter :

—Harris n'est plus là, dit-il.

—Est-il donc allé en avant ? reprit Mrs. Weldon.

—Il a fui, mistress Weldon, répondit Dick Sand. Cet Harris est un traître, et c'est d'accord avec Negro qu'il nous a entraînés jusqu'ici !

—Dans quel but ? demanda vivement Mrs. Weldon.

—Je l'ignore, répondit Dick Sand, mais ce que je sais, c'est qu'il nous faut revenir sans retard à la côte.

—Cet homme... un traître ! répéta Mrs. Weldon. Je le présentais ! Et tu penses, Dick, qu'il est d'accord avec Negro ?

—Cela doit être, mistress Weldon. Ce misérable était sur nos traces. Le hasard a mis ces deux coquins en présence, et...

—Et j'espère qu'ils ne se seront pas séparés, lorsque je les retrouverai, dit Hercule. Je casserai la tête de l'un avec la tête de l'autre ! ajouta le géant, en tendant ses deux formidables poings.

—Mais mon enfant ! s'écria Mrs. Weldon. Ces soins que j'espérais lui trouver à l'hacienda de San-Felice !...

—Jack se rétablira, répondit le vieux Tom, lorsqu'il se rapprochera de la partie plus saine du littoral.

—Dick, reprit Mrs. Weldon, tu es sûr que cet Harris nous a trahis ?

—Oui, mistress Weldon, répondit le jeune novice, qui aurait voulu éviter toute explication à ce sujet.

Aussi se hâta-t-il d'ajouter, en regardant le vieux noir :

—Cette nuit, Tom et moi, nous avons découvert sa trahison, et, s'il n'eût pris la fuite en sautant sur son cheval, je l'aurais tué !

—Ainsi cette ferme !...

—Il n'y a ni ferme, ni village, ni bourgade aux environs, répondit Dick Sand, Mistress Weldon, je vous le répète, il faut revenir à la côte.

—Par le même chemin, Dick ?...

—Non, mistress Weldon, en descendant un cours d'eau qui nous ramènera à la mer sans fatigue et sans danger. Encore quelques milles à pied, et je ne doute pas...

—Oh ! je suis forte, Dick ! répondit Mrs. Weldon, qui se roidit contre sa propre faiblesse. Je marcherai ! Je porterai mon enfant !...

—Nous sommes là, mistress Weldon, répondit Bat, et nous vous porterons vous-même !

—Oui ! oui !... ajouta Austin. Deux branches d'arbre, du feuillage en travers...

—Merci, mes amis, répondit Mrs. Weldon, mais je veux marcher... Je marcherai. En route !

—En route ! répondit le jeune novice.

—Donnez-moi Jack ! dit Hercule, qui enleva l'enfant des bras de Nan. Quand je n'ai rien à porter, ça me fatigue !

Et le brave nègre prit délicatement, entre ses robustes bras, le petit garçon endormi, qui ne se réveilla même pas.

Les armes furent visitées avec soin. Ce qui restait de provisions fut réuni en un seul ballot, de manière à ne faire que la charge d'un homme. Actéon le jeta sur son dos, et ses compagnons restèrent ainsi libres de leurs mouvements.

Cousin Bénédicte, dont les longues jambes d'acier défiaient toute fatigue, était prêt à partir. Avait-il remarqué la disparition d'Harris ? Il serait imprudent de l'affirmer. Peu lui importait. D'ailleurs, il était sous le coup d'une des plus terribles catastrophes qui pût le frapper.

En effet, grave complication, cousin Bénédicte avait perdu sa loupe et ses lunettes.

Très-heureusement aussi, mais sans qu'il s'en doutât, Bat avait trouvé les deux précieux appareils au milieu des grandes herbes de la couchée ; mais, sur le conseil de Dick Sand, il les avait gardés. De cette façon, on serait sûr que le grand enfant se tiendrait tranquille pendant la marche, puisqu'il n'y voyait pas, comme on dit, plus loin que le bout de son nez.

Aussi, placé entre Actéon et Austin, avec l'injonction formelle de ne pas les quitter, le piteux Bénédicte ne fit ni entendre aucune réclamation, et suivit-il à son rang, comme un aveugle qu'on eût mené en laisse.

LA PETITE TROUPE N'AVAIT PAS FAIT CINQUANTE PAS, lorsque le vieux Tom l'arrêta soudain d'un mot.

—Et Dingo ? dit-il.

—En effet, Dingo n'est pas là ! répondit Hercule.

Et de sa voix puissante, le noir appela le chien à plusieurs reprises.

Aucun aboiement ne lui répondit. Dick Sand restait silencieux. L'absence du chien était regrettable, car il eût gardé la petite troupe de toute surprise.

—Dingo aurait-il donc suivi Harris ? demanda Tom.

—Harris, non... répondit, Dick Sand, mais il a pu se jeter sur la piste de Negro. Il le sentait sur nos traces !

—Ce cuisinier de malheur aura vite fait de lui envoyer une balle !... s'écria Hercule.

—A moins que Dingo ne l'étrangle auparavant ! répliqua Bat.

—Peut-être ! répondit le jeune novice. Mais nous ne pouvons attendre le retour de Dingo. S'il est vivant, d'ailleurs, l'intelligent animal saura bien nous retrouver. En avant !

Le temps était très-chaud. Dès l'aube, de gros nuages barraient l'horizon. Il y avait déjà

menace d'orage dans l'air. Probablement, la journée ne finirait pas sans quelque coup de tonnerre. Heureusement, la forêt, bien que moins épaisse, maintenait un peu de fraîcheur à la surface du sol. Ça et là, de grandes futaies encadraient des prairies couvertes d'une herbe haute et drue. En de certains endroits, d'énormes troncs, déjà silicifiés, gisaient à terre — indice de terrains houillers, tels qu'il s'en rencontre fréquemment sur le continent africain. Puis, dans les clairières, dont le tapis verdoyant se mélangeait de quelques brindilles roses, les fleurs variaient leurs couleurs, gingembres jaunes ou bleus, lobélies pâles, orchidées rouges, incessamment visitées par les insectes qui les sécondaient.

Les arbres ne formaient plus alors d'impenetrables massifs, mais leurs essences étaient plus variées. C'étaient des élaïs, sortes de palmiers donnant une huile recherchée en Afrique, des cotonniers, formant des buissons hauts de huit à dix pieds, dont les tiges ligneuses produisaient un coton à longues soies, presque analogue à celui de Fernambouc. Là, des copais laissaient s'interpar des trous, dus à la trompe de certains insectes, une odorante résine qui coulait jusqu'au sol où elle s'emmagasinait pour les besoins des indigènes. Ici s'éparpillaient des citronniers, des grenadiers à l'état sauvage, et vingt autres plantes arborescentes, qui attestaient la prodigieuse fertilité de ce plateau de l'Afrique centrale. En maint endroit aussi, l'odorat était agréablement affecté par une fine odeur de vanille, sans que l'on pût découvrir quel abrisseau l'exhalait.

Tout cet ensemble d'arbres et de plantes verdoyant, bien que l'on fût en pleine saison sèche, et que de rares orages dusent seuls arroser ces terrains si luxuriants. C'était donc l'époque des fièvres ; mais, ainsi que l'a fait observer Livingstone, on peut généralement s'en délivrer en fuyant l'endroit même où elles ont été contractées. Dick Sand connaissait cette remarque du grand voyageur, et il espérait que le petit Jack ne la démentirait pas. Il le dit à Mrs. Weldon, après avoir constaté que l'accès périodique n'était pas revenu comme on devait le craindre, et que l'enfant reposait paisiblement dans les bras d'Hercule.

On allait ainsi, prudemment et rapidement. Parfois, se voyaient des traces récentes d'une passée d'hommes ou d'animaux. Les branches des buissons et des broussailles, écartées ou brisées, permettaient alors de marcher d'un pas égal. Mais, la plupart du temps, des obstacles multiples ; qu'il fallait renverser, retardaient la petite troupe, au grand déplaisir de Dick Sand. C'étaient des lianes extrêmement qu'on a pu justement comparer au grément en désordre d'un navire, certains sarments semblables à des dames recourbées, dont la lame serait garnie de longues épines, des serpents végétaux, longs de cinquante ou soixante pieds, qui ont la propriété de se retourner pour piquer le passant de leur dards aigus. Les noirs, hache à la main, les coupaient à grands coups, mais ces lianes repaissaient sans cesse, depuis le ras du sol jusqu'à la cime des plus hauts arbres qu'elles enguirlandaient.

Le règne animal n'était pas moins curieux que le règne végétal dans cette partie de la province. Les oiseaux volaient en grand nombre sous cette puissante ramure, mais on le comprend, ils n'avaient aucun coup de fusil à craindre de la part de gens qui voulaient passer aussi secrètement que rapidement. Il y avait là des pintades par bandes considérables, des francolins de diverses sortes, très-difficiles à approcher, et quelques-uns de ces oiseaux que les Américains du Nord ont, par onomatopée, appelés "whip-poor-will," trois syllabes qui reproduisent exactement leurs cris. Dick Sand et Tom auraient pu vraiment se croire sur quelque province du nouveau continent. Mais, hélas ! ils avaient à quoi s'en tenir !

Jusqu'alors, les fauves, si dangereux en Afrique, n'avaient point approché la petite troupe. On vit encore, dans cette première étape, des girafes qu'Harris eût sans doute désignées sous le nom d'autruches — en vain, cette fois. Ces rapides animaux passaient rapidement, effrayés par l'apparition d'une caravane sous ces forêts peu fréquentées. Au loin, à la lisière des prairies, s'élevait parfois aussi un épais nuage de poussière. C'était un troupeau de buffles qui galopait avec un bruit de chariots pesamment chargés.

Pendant deux milles, Dick Sand suivit ainsi le cours de la rivulette, qui devait aboutir à quelque rivière plus importante. Il lui tardait d'avoir confié ses compagnons au rapide courant de l'un des fleuves du littoral. Il comptait bien que dangers et fatigues seraient moins grands.

Vers midi, trois milles avaient été franchis sans mauvaise rencontre. D'Harris ou de Negro, il n'y avait aucune trace. Dingo n'avait pas reparu.

Il fallut faire halte pour prendre repos et nourriture.

Le campement fut établi dans un fourré de bambous, qui abrita complètement la petite troupe.

On parla peu pendant ce repas. Mrs. Weldon avait repris son petit garçon entre ses bras ; elle ne le quittait pas des yeux ; elle ne pouvait manger.

—Il faut prendre quelque nourriture, mistress Weldon, lui répéta plusieurs fois Dick Sand. Que deviendriez-vous si les forces vous manquaient ? Mangez, mangez ! Nous nous remettrons bientôt en route, et un bon courant nous portera sans fatigue à la côte.

Mrs. Weldon regardait Dick Sand bien en face, pendant qu'il lui parlait ainsi. Les yeux ardents du jeune novice disaient tout le cou-

rage dont il se sentait animé. En le voyant tel, en observant ces braves noirs si dévoués, femme et mère, elle ne voulait pas désespérer encore. Et, d'ailleurs, pourquoi se fût-elle abandonnée ? Ne se croyait-elle pas sur une terre hospitalière ? La trahison d'Harris ne pouvait, à ses yeux, avoir des conséquences bien graves. Dick Sand devinait le cours de ses pensées, et lui, il était tenté de baisser la tête.

(La suite au prochain numéro.)

TEMPÉRANCE

LES DIX COMMANDEMENTS

- Point de liqueur tu ne prendras
Pour t'enivrer honteusement.
- Et toujours tu t'en abstiendras
Si tu veux vivre longuement.
- Si l'on t'en offre, tu diras
Merci, car je suis tempérant.
- S'il t'en fallait, tu la prendras
Comme remède seulement.
- Dans les auberges tu n'iras
Que s'il le faut absolument.
- Jamais tu n'autoriseras
Leur funeste établissement.
- Ou plutôt, tu les combattas
Tant que tu peux, légalement.
- Les ivrognes tu sauveras
Pour Dieu, de leur égarement.
- La tempérance du prêcheras
Par ton exemple constamment.
- Ce faisant, tu mériteras
D'être heureux éternellement.

A. B. C.

FAITS DIVERS

HORRIBLE SUICIDE.—Un nommé Gotlieb Eoell, boucher, de New-York, âgé de 60 ans, s'est ouvert l'abdomen avec son rasoir. Les intestins sont sortis et il les a mis en pièces. C'est le plus horrible suicide qu'on ait jamais vu.

—Un homme nommé Sterling a été pendu à Youngtown, Ohio, en 1877, pour le meurtre d'une jeune fille. Il fut trouvé coupable d'après le témoignage d'un misérable qui, il y a quelques jours, confessa à son lit de mort qu'il était lui-même le meurtrier.

PRESCQUE TUÉ.—M. Bousquet, embouteilleur de bière, de cette ville, a été attaqué par cinq vauriens qui l'ont brutalement battu, sur la rue Saint-Félix, pendant que son frère était entré dans une épicerie. Quant celui-ci est arrivé à son secours, il a été à son tour assailli, et a reçu un terrible coup de pied sur la bouche. Deux de ces vauriens ont été arrêtés.

ACCIDENT.—Lundi de la semaine dernière, vers dix heures du matin, Magloire Sauriol, âgé de 42 ans, domicilié rue Vitré, s'est tué accidentellement dans le moulin à farine de MM. Ogilvie, au canal Lachine. Plusieurs ouvriers étaient occupés à hisser une poutre énorme de trente pieds de long et deux de carrés. A huit ou dix pieds de hauteur, la chaîne se rompit et le morceau de bois frappa à la tête le malheureux Sauriol qui fut tué du coup.

UNE MORT TERRIBLE.—Il y a trois semaines environ, une dame A. . . demeurant rue Daguerre, Paris (France), fut mordue par un jeune boule dogue. Elle n'attacha aucune importance à sa blessure qui paraissait légère, et ne voulut pas écouter les personnes qui lui conseillaient de se faire cautériser.

Quelque temps après, elle refusa de manger et eut de fréquents accès de colère ; dans la nuit, elle se jeta tout à coup sur son mari et sur ses enfants, et les mordit avec fureur.

Effrayé, M. A. . . fit appeler un médecin qui reconnut les symptômes de l'hydrophobie rabique, mais qui se borna à prescrire une médication énergique qui n'amenait aucun résultat.

Le lendemain matin, les accès furent plus violents. La pauvre femme poussait littéralement des hurlements et se roulait sur le plancher.

Conduite de force à l'hôpital Necker, M. le professeur Polain jugea qu'elle était perdue et ordonna pour calmer ses souffrances et rendre l'agonie plus douce, des injections sous-cutanées avec de la morphine.

Le soir, cette malheureuse succombait sans avoir pu reconnaître sa famille désolée.

LA GRAISSE HUMAINE. . . EN POTS.—La cour d'assise de Breslau (Prusse), vient de juger une étrange et monstrueuse affaire, heureusement sans précédent dans les annales judiciaires. A Troppan, en Silésie, la neige tombe depuis un mois sans interruption ; les routes sont impraticables, la misère est extrême ; on meurt littéralement de faim. C'est cette situation qu'a exploitée, d'une façon aussi horrible qu'inatten-

due, le fossoyeur de la localité. La nuit, il s'en allait au cimetière, il détournait les cadavres, les transportait chez lui, et . . . comment dire cela, faisait fondre la graisse qu'il mettait en petits pots !

Cela paraît invraisemblable, et, cependant, c'est la vérité. . . Mais, ô comble d'horreur ! ces pots de graisse étaient débités à la populace affamée, qui retenait même cette denrée, — dont, bien entendu, elle ignorait la provenance, — huit jours à l'avance.

Le misérable inventeur de ce nouveau produit alimentaire n'a trouvé aucun défenseur devant la cour ; il a été obligé de se défendre lui-même. La justice l'a condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

STOÏCISME.—Un tout jeune nègre, résident de Lynchburg, Virginie, vient de donner une preuve d'énergie et de mépris de la souffrance digne des anciens stoïques. Il y a quelque temps il a été blessé d'un coup de pistolet par un colporteur juif qui le soupçonnait d'avoir l'intention de lui dérober quelque chose. La balle est entrée dans le pied et a causé une paralysie complète de ce membre.

Malgré ses atroces souffrances, le négroillon a continué à gagner sa vie en se traînant du matin au soir dans les rues, sur le seul pied dont il pouvait se servir, pour vendre aux passants des allumettes, gâteaux et autres menus objets. Un de ces derniers jours, en l'absence de sa mère, il a entrepris et accompli l'amputation de son pied paralysé, sans autres instruments qu'un petit canif et une paire de mauvais ciseaux.

La section opérée, il a enveloppé le moignon dans des chiffons et dans un des sacs de papier dont il se servait pour porter ses gâteaux, et finalement, après avoir complété l'opération et le pansement, il s'est évanoui. C'est dans cet état que ses parents l'ont trouvé à leur retour. L'amputation a été suivie d'un mieux très sensible, et le courageux patient déclare que ses souffrances ont disparu presque entièrement.

LES REQUINS D'AUSTRALIE.—Les journaux d'Australie rapportent qu'un affreux accident est arrivé à Brisbane et a produit une douloureuse impression dans la colonie de Queensland. Les jeunes Victor et Alexis Drury, fils du secrétaire du Conseil Exécutif et petit fils de l'ancien chapelain du roi des Belges, Léopold Ier, se baignaient avec trois de leurs camarades dans la mer, devant leur propriété située à Petrie's Bright.

Alexis, âgé de douze ans, nageur et plongeur des plus exercés, se trouvait à une petite distance du rivage, lorsqu'un énorme requin le saisit par la jambe. Il poussa un cri de douleur, et se débattit sans perdre un seul instant sa présence d'esprit, et, comme le requin semblait vouloir l'entraîner au fond, il se retourna et plongea de son côté ; ce mouvement lui permit de se dégager. Mais le monstre poisson renouvela son attaque et lui mordit l'autre jambe.

En entendant ses cris, son frère et deux de ses amis arrivèrent à son secours et, après des efforts désespérés, parvinrent à le ramener à terre ; le malheureux enfant perdait tout son sang ; il avait les deux jambes dévorées jusqu'à la naissance du mollet ; on procéda le jour même à une amputation ; mais le lendemain il rendait le dernier soupir après avoir éprouvé d'atroces souffrances.

LA CALAMITÉ DE HYDE PARK.—L'orphelinat Saint-Patrick, de Hyde Park, Pennsylvania, est situé au coin de Jackson street et Lincoln avenue, et administré par des Sœurs de charité. A 8½ heures du soir, dimanche, une des sœurs a mené les garçons et les filles dans leurs dortoirs respectifs, au deuxième étage, et, suivant l'usage, elle les y a enfermés. En redescendant, la sœur a brusquement été enveloppée, sur le palier du premier étage, par une épaisse bouffée de fumée venant d'une des chambres qui ouvrent sur le palier. Elle est entrée dans la chambre, a vu que le plafond et les murailles flambaient, et remontant précipitamment à l'étage au-dessus, elle a ouvert la porte du dortoir des petites filles, grandement alarmées, par la fumée qui commençait à envahir leur salle, et les a fait descendre avec elle, le long de l'escalier à moitié plein de fumée, jusqu'au rez-de-chaussée.

Dès qu'elle a vu les petites filles en sûreté, la sœur a remonté pour aller délivrer les petits garçons. Mais elle a rencontré dans l'escalier un homme inconnu, qui lui a barré le passage, en lui disant que les garçons étaient déjà sortis.

La sœur a voulu passer quand même, mais l'inconnu lui a affirmé que tous les petits garçons étaient dehors, sains et saufs, et qu'elle s'exposait inutilement à la mort.

Convaincue par le ton positif de son informateur, la religieuse est redescendue. Pendant ce temps, les pompiers étaient arrivés en force et avaient attaqué vigoureusement les flammes. Ils ont visité le deuxième étage dès qu'il a été possible, et ils ont trouvé dans les dortoirs les corps asphyxiés de quatorze petits garçons et de trois petites filles.

La nouvelle a répandu la consternation parmi les milliers de personnes que l'incendie avait attirées autour de l'orphelinat.

La police a transporté les dix-sept victimes dans la maison voisine d'un prêtre, où leur identité a été facile à constater, un ou deux corps seulement ayant reçu de légères brûlures.

Les conjectures les plus diverses sont faites sur la cause probable du feu qui a eu un si funeste résultat.

UNE AUTRE MAGNIFIQUE PRIME

Nous préparons en ce moment pour ceux qui paieront leurs arrérages et leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain, une magnifique gravure, une copie d'un tableau de Raphaël, représentant sainte Cécile qui chante et effleure des doigts les touches d'un orgue pendant que le ciel et la terre l'écoutent. Le ciel est représenté par un chœur d'anges et la terre par la crosse et l'épée, par tous les âges et les conditions de la vie, la jeunesse et la vieillesse, l'Eglise et l'Etat. Au pied de la sainte sont épars des instruments de musique.

Rien de plus beau. Cette gravure nous coûte cher, mais nous nous sommes décidés à faire encore une fois ce sacrifice afin de montrer notre désir de plaire à nos abonnés. Nous espérons qu'on nous en tiendra compte et qu'on va s'empresser de faire ce qu'il faut pour remplir un devoir et obtenir une prime qui vaut presque l'abonnement. A moins de publier notre journal pour rien complètement ou de payer une commission à nos abonnés pour les faire lire L'OPINION PUBLIQUE, nous ne savons pas ce que nous pouvons faire de plus.

Nous sommes sûrs, dans tous les cas, que ceux qui auront vu une fois la prime que nous offrons, voudront l'avoir à tout prix.

CHOSSES ET AUTRES

—Un Anglais a patiné un mille en trois minutes.

—Plus de sept cent meurtres ont été commis, depuis dix ans, dans l'état du Kentucky.

—On dit que les autorités sont informées qu'il y a à Cork 2,000 fémiers faisant en secret l'exercice militaire.

—Les fabriques de soieries aux Etats-Unis emploient 35,000 personnes et paient des salaires au montant de \$9,107,735.

—On dit que les Chambres fédérales seront prorogées le 24 mars.

—On dit que le nombre des loges orangistes, dans la province d'Ontario, est de 1,400.

—En dépit des lois draconiennes de Ferry, il y a encore, en France, 70,000 écoles catholiques ouvertes.

—Une Canadienne, Exilda Lachapelle, a gagné \$113.75 dans un tournoi pédestre à San Francisco, Californie.

—On mande de Brockville, Ont., qu'un prisonnier du nom de Reed, est mort dans sa cellule, après avoir dormi pendant 80 heures.

—La législature d'Ontario a renvoyé par un vote de 56 contre 19 la demande d'incorporation faite par les loges orangistes.

—On estime à \$35,000 le coût de construction d'une nouvelle salle d'exercices pour les militaires à Montréal.

—Il y a 312,800 catholiques dans le Wisconsin ; c'est environ un quart de la population totale.

—On annonce la conversion au catholicisme du plus jeune des fils de lord Munster, parent de la reine Victoria.

—Lorsqu'un Chinois se présente pour enrôlement dans l'armée régulière, on lui arrache une dent, afin de voir s'il est brave.

—Depuis deux mois, il a été fondé quarante-cinq succursales de la ligne agraire dans l'Etat du Connecticut.

—La Louisiane a été cédée par Napoléon Ier aux Etats-Unis, en 1803, pour la somme de \$15,000,000.

—Quatre-vingt-quatre familles, composées de 410 personnes, ont quitté Montréal, en février, pour aller s'établir aux Etats-Unis.

—Le gouvernement anglais a donné ordre d'envoyer au Sud de l'Afrique une partie des troupes stationnées à Malte.

—L'hon. M. Langevin a présenté dans la Chambre des Communes des résolutions relatives à la pose d'un câble entre la Colombie anglaise et le Japon.

—Barnum possède un cheval qu'il croit être le plus gros dont il ait jamais été fait mention. Il est d'une hauteur de 22 mains et pèse 2,800 livres.

—Les pilotes de Québec, au nombre de 183, ont reçu en moyenne \$680 chacun pour leurs services de la dernière saison de navigation.

—Toronto se propose d'avoir un chemin de fer aérien, ainsi qu'une double voie sur le plus modeste pavé. Toronto ne manquera pas de moyens de locomotion.

—Le sucre d'érable nouveau a déjà fait son apparition sur les marchés de Montréal.

—La somme laissée par feu M. P. Power, ex-M. P., de Halifax, en faveur de l'établissement des Jémites à Halifax, est de \$100,000.

—Les cérémonies à l'occasion de l'installation du nouveau Président des Etats-Unis, le gén. Garfield, ont été imposantes.

—Il est probable que Sarah Bernhardt va paraître au "Grand Opera House," Toronto, dans le courant de ce mois.

—Aux dernières examens de l'école militaire, au nombre de ceux qui ont obtenu avec distinction leur certificat, nous remarquons M. Léonce Chalut, de Berthier, officier dans le 86e bataillon.

—On apprend que M. Charles Huot, de Québec, étudiant la peinture à Paris depuis plusieurs années, a été chargé de faire les décorations des salles où se tiendra l'exposition du 15 avril, dans la capitale française. Il reçoit un salaire d'environ \$300 par mois.

—Le Révd. M. Lesage, curé de Chambly, vient de recevoir les plans de la nouvelle église qui doit être construite en cette localité. Le nouvel édifice coûtera \$30,000.

—Une dépêche reçue de Paris annonce que M. Paul Lefavre, fils du consul général de France à Québec, vient d'être nommé troisième secrétaire à l'ambassade française auprès du Saint-Siège.

—M. A. E. Robitaille vient de fonder une fabrique de vinaigre dans la paroisse de Lotbinière. La fabrique est en pleine opération et promet de devenir un des établissements les plus importants de la province.

—Deux fromageries sont à s'établir dans la paroisse de Ste-Hélène de Bagot. Nous sommes heureux de voir cette paroisse suivre l'élan du progrès qui se fait sentir par toute la province.

—Les courses en chaloupe entre les universités de Cambridge et d'Oxford n'auront lieu que le 8 avril prochain, et déjà elles commencent à attirer l'attention publique en Angleterre. On parle à prime sur les rames d'Oxford.

—Les lettres pastorales de tous les évêques catholiques d'Irlande à l'occasion du carême, recommandent à la population de ne pas faire partie des sociétés secrètes féniennes ou autres ; elles expriment toutes l'espoir que le gouvernement remédiera aux vices de la tenure des terres.

—Les opérations du creusement du tunnel sous le St-Laurent, vis-à-vis Montréal, se continuent avec succès, surtout depuis l'arrivée des pièces de machinerie (forets diamantés) qui manquaient. Les ingénieurs se déclarent très-satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent.

—Le gouvernement d'Ottawa va accorder les fonds pour ériger un monument à la mémoire de Sir Etienne-G. Cartier. Tout Canadien se réjouira de cette nouvelle. Les monuments sont le grand livre où chacun peut lire à travers les siècles les combats et les gloires de la patrie.

—Une rumeur dit qu'une proposition sera présentée, à la prochaine séance du Conseil, à l'effet de construire un tunnel qui, passant sous le Champ de Mars, en face de la salle d'exercices militaires, relierait la rue Craig à la rue des Commissaires.

—La première réunion du nouveau Conseil de Ville aura lieu le 14 courant. Il y aura six nouveaux membres à part du maire Rivard. M. A. Prévozt élu à la place de M. Généreux ; M. Stephens remplaçant M. Nelson ; M. Browne à la place de M. Greene ; M. Laberge à la place de M. Lavigne ; M. Farrell à la place de M. Holland, et M. L. E. Beauchamp à la place de M. Martin.

—Il y a eu une grande démonstration à Paris à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Victor Hugo. On porte à 300,000 le nombre de personnes qui se sont rendues, en procession, à la résidence du poète. Louis Blanc a fait un brillant panégérique du héros de la fête, au Trocadero.

—Un grand projet, qui fait suite à notre chemin du Pacifique, vient d'être mis au jour. Il serait question de rallier l'Asie à l'Amérique par des communications télégraphiques. Aucun câble n'a encore été jeté à travers le vaste océan qui sépare la Chine et le Japon de la côte américaine. Le Canada prend l'initiative.

—MM. Manny, de Beauharnois, ont réussi à faire du sucre de betterave que l'on dit d'une qualité supérieure. Ils ont exhibé aux conseillers réunis de la ville un échantillon de ce sucre et tous se sont empressés de féliciter les MM. Manny de ce premier succès. On parle de former une compagnie.

Il est également question de fonder une manufacture de cigares à Beauharnois. On parle également d'une manufacture de valises.

Un monsieur demande un fromage de Brie ; le garçon l'apporte. Le monsieur l'examine ; puis d'un air légèrement dégoûté :

—C'est drôle, il ne me dit rien, ce fromage-là !

Le garçon piqué :

—Voulez-vous qu'il vous fasse des vers ?

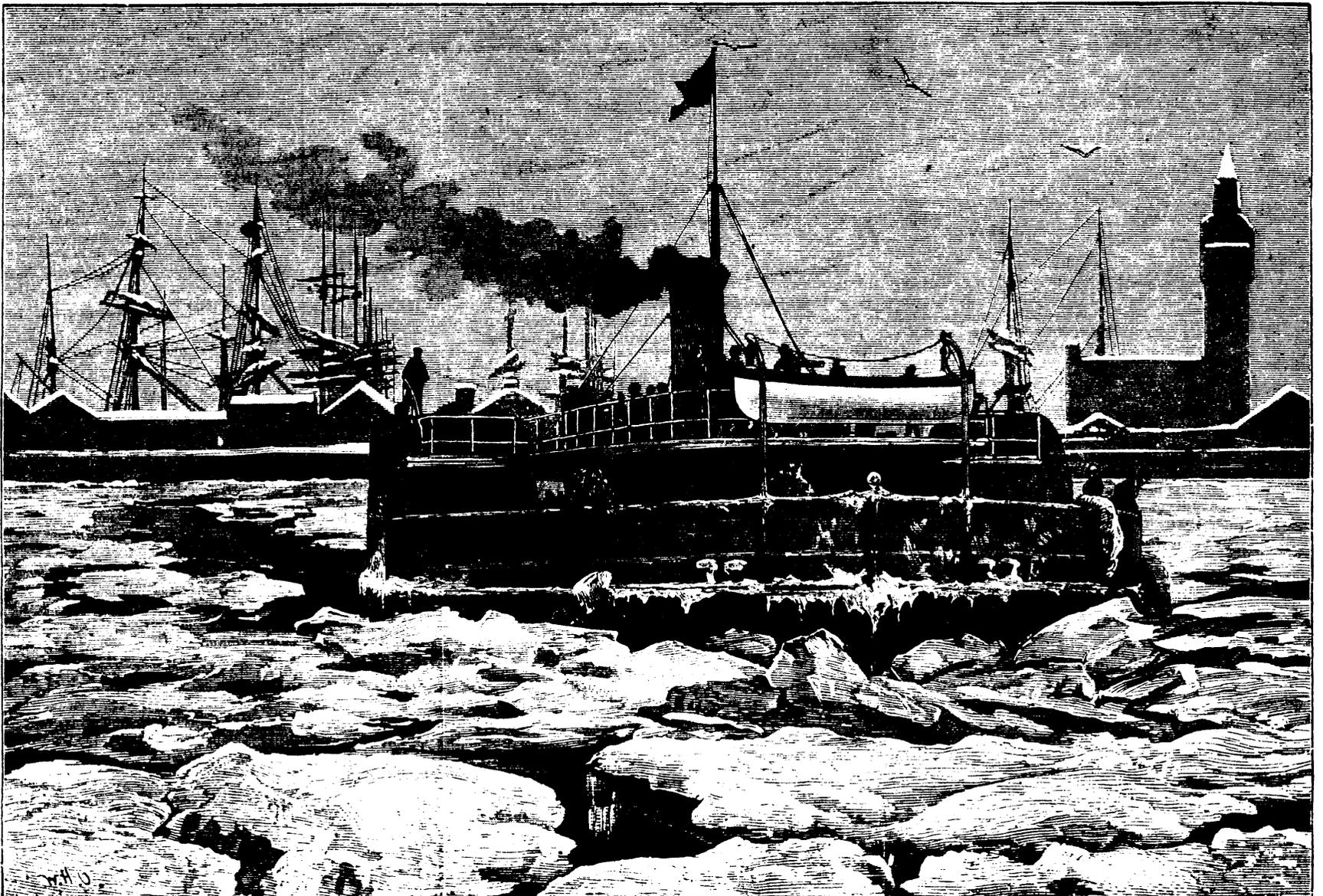


“Vous avez reconnu le rugissement”



La petite troupe n'avait pas fait cinquante pas

GRAVURES DU FEUILLETON



LIVERPOOL—DIFFICULTÉS DU TRAFIC SUR LA MERSEY

LE CHATEAU DU PRINCE DE GALLES A SANDRIGHAM

Le château de Sandrigham dans le Norfolk, n'était jadis qu'un rendez-vous de chasse, qui a été reconstruit, agrandi, en 1875. Par une large avenue bordée d'arbres, on arrive à une superbe grille, chef-d'œuvre de serrurerie, offerte au prince par la ville de Norwich; les jardins (pleasure grounds) entourent l'habitation. Au rez-de-chaussée se trouve le hall, pièce carrée, immense, communiquant directement avec le vestibule dont elle a l'air de faire partie; c'est dans le hall qu'on se tient habituellement, on y fait chaque jour de la musique et il y a deux pianos sans compter les autres instruments. La salle à manger, les salons et la salle de billard sont également au rez-de-chaussée. Le tout meublé confortablement mais assez simplement; simplicité relative, s'entend.

Les appartements du prince et de la princesse, situés au premier étage, se composent, pour le prince, d'une antichambre, d'un cabinet de travail d'aspect assez sévère, d'une chambre à coucher, d'un fumoir turc et d'une salle de bains.

La chambre de la princesse est tendue d'une étoffe bleue, le bois des meubles Louis XV est blanc, le boudoir qui fait suite est presque semblable; dans toutes les pièces, il y a un nombre invraisemblable de tables, toutes surchargées de bibelots, et partout aussi on entend des perroquets, on voit des chiens. La princesse aime beaucoup les animaux.

Bien qu'à Sandrigham on vive en famille, il y a toujours néanmoins des invités par série de vingt. Le château n'étant pas très grand, on en loge une partie dans une maison nommée Bachelor's Cottage, placée au milieu du parc. Le prince et la princesse déjeunent seuls; au luncheon de deux heures, toute la société se réunit. Ce repas a lieu soit dans la salle à manger, soit, en cas de chasse, dans les bois, où il est servi chaud. On prend le thé à cinq heures, et on dîne, en grande toilette, à huit heures. La cuisine est française, et sur le menu figure souvent la soupe à la bonne femme. Le prince de Galles, on le sait, est infatigable. Il se lève tôt et se couche tard. A Sandrigham, vers minuit, les dames se retirent, mais le prince garde les hommes.

Maintenant un tour aux communs. Il y a dans le chenil une trentaine de chiens, collection remarquable d'espèces diverses. La princesse les visite presque chaque jour, comme aussi elle se rend aux écuries. Parmi les cinquante chevaux qu'on y remarque, sont Paddy et Charlie, les montures préférées du prince, et Missy, celle de la princesse qui n'omet jamais de caresser ses poneys, quatre petits animaux charmants qu'elle conduit toujours elle-même. Sous les remises, sont rassemblées des voitures de toutes formes et de tous pays, y compris d'élégants traîneaux; le patinage et le traîneau sont des plaisirs favoris du prince et de la princesse, et à Sandrigham on attend la neige et la gelée avec impatience.

Lorsque le prince et la princesse sont en voyage, c'est à Sandrigham que l'on envoie les princesses Louise, Victoria et Maud, elles y restent sous la direction de leur institutrice, Mlle Vauthier, jeune fille française excessivement distinguée, mais le père et la mère sont toujours en communication avec leurs enfants; le prince écrit presque quotidiennement de longues lettres à ses filles, la princesse en fait autant, et ces lettres sont envoyées et adressées directement par la poste; l'écriture du prince est très fine, très serrée, celle de la princesse au contraire est large et forte. A première vue, il serait peut-être difficile de deviner que ces caractères si différents ont été tracés par de royales mains; mais en présence de tant de simplicité dans tant de grandeur, on devine plus aisément d'où proviennent le respect et la sympathie de tout un peuple.

On faisait remarquer à une dame que ses enfants avaient l'air triste et malheureux: —C'est bien vrai, répondit-elle; je les fouette toute la journée pour leur faire perdre cet air-là et je ne puis pas y parvenir.

PREMIERE EDUCATION DES ENFANTS

Ce qui est le plus utile dans les premières années de l'enfance, c'est de ménager la santé de l'enfant, de tâcher de lui faire un sang doux, par le choix des aliments et par un régime de vie simple; c'est de régler ses repas en sorte qu'il mange à peu près aux mêmes heures; qu'il mange assez souvent, à proportion de son besoin; qu'il ne mange point hors des repas, parce que c'est surcharger l'estomac pendant que la digestion n'est pas finie; qu'il ne mange rien de haut goût, qui l'excite à manger au delà de son besoin, et qui le dégoûte des aliments les plus convenables à sa santé; qu'enfin on ne lui serve pas trop de choses différentes, car la variété des viandes qui viennent l'une après l'autre soutient l'appétit après que le vrai besoin de manger est fini.

Ce qu'il y a encore de très important, c'est de laisser affermir les organes, en ne pressant point l'instruction; d'éviter tout ce qui peut allumer les passions; d'accoutumer doucement l'enfant à être privé des choses pour lesquelles il a témoigné trop d'ardeur, afin qu'il n'espère jamais d'obtenir les choses qu'il désire.

Si peu que le naturel des enfants soit bon, on peut les rendre dociles, patients, fermes, gais et tranquilles; tandis que si l'on néglige ce premier âge, ils deviennent ardents, inquiets pour toute leur vie; leur sang se brûle, les habitudes se forment; le corps encore tendre, et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plie vers le mal; il se fait en eux une espèce de second péché originel, qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands.

FÉNELON.

PROGRÈS.—Depuis quelques années la rue Ste Catherine a pris des proportions telles, que les autres rues commerciales semblent devoir tôt ou tard lui céder le pas pour le commerce de nouveautés. Un nouveau magasin doit bientôt être ouvert par deux jeunes gens bien connus dans le commerce sur la rue Ste Catherine, M. J. A. Gravel, commis chez MM. A. Pilon et Cie., et M. Alex Thibault, commis chez MM. Dupuis Frères, ont formés une société sous la raison sociale de Gravel et Thibault et doivent bientôt ouvrir un magasin de nouveautés au No. 587, rue Ste-Catherine (entre les rues Amherst et Wolfe) avec un assortiment choisi des marchandises les plus nouvelles et du dernier goût. MM. Gravel et Thibault ont achetés leur stock à des conditions très avantageuses et sont par conséquent en mesure de vendre dans des conditions exceptionnelles de bon marché, aussi nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs de leur faire une visite pour leurs emplettes du printemps.

PETITE MESAVENTURE.—Il y a à peine un mois, nous annonçons à nos pratiques le départ, d'avec nous, du tailleur, M. Lamontagne. Nous nous félicitons en même temps alors, de l'engagement de M. R. Maillet pour le remplacer. Aujourd'hui nous nous trouvons dans la pénible nécessité de dire, pour des raisons absolues et indépendantes de notre volonté, nous avons été forcés de renvoyer M. Maillet. M. F. X. Malo, dont la réputation comme tailleur n'a pas besoin de réclame, sera désormais en charge de l'atelier des tailleurs. Mettant toute notre attention à entretenir constamment l'assortiment le plus riche, le mieux choisi et le plus considérable en tweeds que l'on puisse désirer et à des prix plus bas qu'ailleurs, nous entretenons l'espoir que vous viendrez prochainement faire votre emplette du printemps et que vous confierez vos ordres à M. Malo, qui ne manquera pas de vous satisfaire.—DUPUIS FRÈRES, 605, Rue Ste Catherine, coin de la rue Amherst. Aux deux boules noires, Montréal.

NOUVELLE DÉCOUVERTE

C'est une nouveauté assez curieuse, assez originale, sans doute, que des habits en verre.

Le papier, si en vogue pour imiter la toile, le cuir, etc., va pâlir maintenant en présence du verre filé et tissé. On exhibe déjà à New-York des étoffes de verre, de plusieurs verges carrées qui, avec toutes les couleurs et les ornements des autres étoffes, ont toute la souplesse désirable et sont à peine plus pesantes que celle du lin; comme ces dernières, elles peuvent être lavées et repassées sans plus d'inconvénient.

On en fabrique de si parfaites qu'elles peuvent rivaliser avec les tissus de la plus fine soie, et ne paraissent pas moins durables que ces dernières. Elles ne se laissent pas déchirer aussi facilement que les étoffes

ordinaires; en un mot, elles possèdent toutes les qualités requises pour les habillements. Puis, ce qui est très important encore, c'est qu'elles coûteront moins cher que les tissus en laine ou coton. Il ne reste plus qu'à attendre patiemment que l'expérience soit faite.

JEUX D'ESPRIT ET DE COMBINAISONS

Adressez les communications concernant ce département au "Jeux d'esprit, bureaux de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal."

Nous croyons de notre devoir d'avertir les personnes de la campagne qui nous envoient des solutions, qu'il n'est pas nécessaire de payer trois centins de port pour leurs lettres; elles peuvent éviter cela en découplant les extrémités de l'enveloppe ou en se servant de cartes-postes.

ONT DEVINE :

- Dame Dr J. T., Ste-Geneviève de Batis-can : Nos. 113, 118, 126, 131, 134, 135, 137.
Mlle Nélida Dagenais, Montréal : Nos. 134, 137.
Mlle B.-Corinne de Lagorgendière, Portneuf : Nos. 126, 133, 135.
Mlle Alida Palardy, St-Hugues : Nos. 125, 126, 127, 128, 131, 135, 137.
Mlle Emma Domingue, Arthabaskaville : Nos. 125, 133, 136, 137.
Mlle Adèle Marquis, Islet : Nos. 125, 126, 133.
Mlle Mélanie Joncas, Mataue : Nos. 126, 133, 135, 137.
Mlle Caroline Drouin, St-Joseph (Beauce) : Nos. 113, 114, 115, 116, 118, 120, 125, 126, 131, 133, 135, 136.
Mlle A. Joncas, Matane : Nos. 126, 131, 133, 134, 135, 137.
Dame G. B. H., Montréal : Nos. 118, 125, 130, 134.
Mlle Corinne Langlois, Sainte-Scholastique : Nos. 126, 127, 128, 133, 134, 135, 137.
Mlle Aloysia H., Montréal : Nos. 113, 118, 133.
Mlle Eug. Cinq-Mars, Montréal : Nos. 134, 136, 137.
Mlle Joséphine Mailhot, St-Jean Deschail-lons : Nos. 125, 126, 127, 128, 135, 136, 137.
Mlle Emma Cinq-Mars, Montréal : Nos. 126, 127, 128, 136, 137.
Mlle Alice Amanda Fortier, Ste-Scholastique : Nos. 113, 118, 127, 135, 137.
Mlle Eva Ranger, Saint-Polycarpe : Nos. 125, 126, 134, 135, 137.
Dame O. C., Montréal : 126, 127, 128, 131, 133, 134, 135, 137.
Dame Joséphine Giroux, St-Joseph (Ont.) : No. 127, 128, 137.
Mlle Eliza Lepage, Rimouski : Nos. 118, 126, 136.
M. L. Dansereau, Montréal : No. 137.
E. L., Trois-Rivières : Tous.
M. L. A., Berthier (en haut) : Tous, excepté 129.
Is. Enoch Lepage, Québec : Nos. 126, 127, 128, 130, 131, 133, 134, 135, 137.
J. A. L., Berthier (en haut) : Tous, excepté 129.
E. Ruelle, Ottawa : Nos. Tous, excepté 129.
J. Alfred Olivier, Trois-Rivières : Nos. 125, 126, 127, 131, 133, 134, 137.
V. P., Isle Dupas : Tous, excepté 129.
J. E. Ringnette, St Joseph (Memramcook) : Nos. 123, 124.
E. E. Lemieux, Ottawa : Nos. 131, 135, 136.
B. E. P., Berthier (en haut) : Tous.
L. A. Létourneau, St-Joseph (Beauce) : Nos. 126, 127, 128, 130, 131, 135, 137.
Frank Peltier, Trois-Rivières : 125, 116, 131, 134, 135.
Alf. Guevremont, Sorel : Nos. 113, 118.
Alcide Brulé, Vaudreuil : Nos. 131, 133, 134, 135.
Genoffe Talbot, Montmagny : Nos. 113, 118, 127, 128, 135, 137.
L. Albert Leveillé, Montréal : 126, 135, 137.
Ed. Aubé, Trois-Rivières : Nos. 125, 126, 129, 130, 131, 133, 134, 135, 137.
J. A. B. St-Augustin, Montréal : Nos. 126, 137, 128, 131, 133, 134, 135, 137.
L. U. Goyette, Beauharnois : Nos. 127, 128, 135, 137.
L. A. Dusablon, Trois-Rivières : Nos. 118, 125, 126, 127, 131, 133, 134, 135, 137.
J. de L'Espinay, St-Thomas (Montmagny) : Nos. 127, 135, 137.
Auguste C. Denis, Montréal : Nos. 126, 127, 130, 131, 133, 134, 135, 137.
Philippe Lepage, Rimouski : No. 126.
Rémi M., Sandwich, Ont. : Nos. 126, 133, 135, 137.
Nos. 124. Pistolet, pistole : No. 126. Livre, ivre ; No. 127. Le 13 mai 1642 ; No. 128. Par le Révd Père Vimond ; No. 129. B-rose, Bérose ; No. 130. Pin-cette ; No. 131. Vol-âge ; No. 132. Cour-son ; No. 133. Beau-coup ; No. 134. Mil-ton ; No. 135. Napierr-ville, Bonaventure, Soulange ; No. 136. Dictionnaire ; No. 137. Il faut prendre d'abord la chèvre, ensuite prendre le loup, ramener la chèvre avec soi en allant chercher le chou, puis retourner chercher la chèvre.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 10 mars 1881. Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 262.—MM. M. Tonpin H. Lafrenière, Montréal ; M. Lalandry, New-York ; Un amateur, Ottawa ; Trifluvien, Trois-Rivières ; N. P., Sorel ; V. Gagnon, Québec.

CORRESPONDANCE

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci.
L. O. P., Sherbrooke.—Impossible pour le présent. Merci pour vos renseignements.
Un amateur, Ottawa.—Nous publierons l'une des parties demandées dans notre prochain numéro.

NOUVELLES

—L'Association échiquéenne d'Ontario tiendra sa seconde assemblée annuelle le 11 courant.

CONGRÈS D'ÉCHECS D'OTTAWA.—La neuvième assemblée annuelle de l'Association d'Échecs du Canada, a été tenue à Ottawa, mardi, le 22 février dernier. Les amateurs dont les noms suivent étaient présents: MM. J. W. Shaw, J. Barry, J. Henderson, E. Pope, Dr Hulbert, F. X. Lambert, G. H. Taylor, G. Jarvis, Dr Richer, J. B. Cherriman, Little, Caron, Sewell, D. McLeod et le Révd T. D. Phillips, M.A.
Le secrétaire lut le rapport de l'assemblée générale de 1879, qui accuse un surplus dans les recettes. Il fut ensuite proposé de ne pas accorder cette année de prix en argent; cette motion fut rejetée. Mais on reconnut unanimement l'opportunité d'une telle mesure pour les tournois futurs.

Mercrèdi soir, on procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant: Président, M. LeDroit, réélu; Vice-présidents, MM. T. Workman, Dr Hulbert et Dr Ryall; comité de régie, MM. J. B. Cherriman, F. X. Lambert, Révd T. D. Phillips, J. Henderson, W. H. Hicks, F. H. Andrews, D. McLeod et E. Pope; M. H. Murphy, Québec, a été élu secrétaire trésorier.

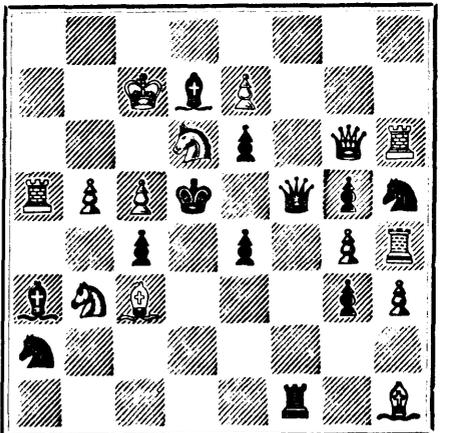
Il fut ensuite décidé que la prochaine assemblée de l'Association sera tenue à Québec, à une époque qui sera déterminée par le président.

Table with 3 columns: Gagne, Perd, Nulle. Lists names and their respective scores in the chess tournament.

PROBLEME No. 261

Composé par le Rév. M. F. X. BURQUE, St-Hyacinthe.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

Solution du problème No. 262.

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists the moves for both sides in the chess solution.

138e PARTIE

Jouée par correspondance dans le tournoi de Hamilton entre le Rév. M. F. X. Burque, St-Hyacinthe, et M. J. T. Wylde, Halifax (Nouvelle-Écosse).

Gambit du FR

Table with 2 columns: Blancs, Noirs. Lists chess moves for the 'Gambit du FR' problem.

Un petit garçon revenant de l'école, trouve la porte fermée chez sa mère, et pousse des cris lamentables.

—Qu'est-ce que tu as à crier comme ça ? dit une voisine impatiente.
—Je suis enfermé dehors !

LE JEU DE DAMES

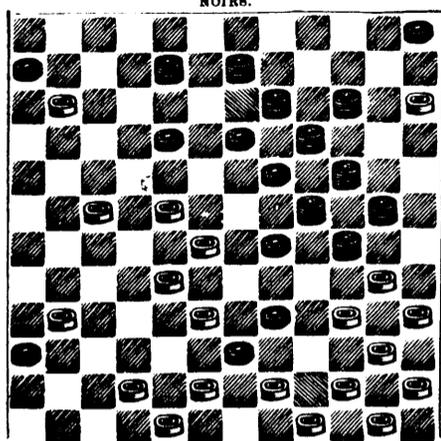
Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 255

Montréal: MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J.-O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon.

PROBLÈME No. 256

Composé par M. ELIE JACQUES, Montréal



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent Solutions justes du problème 255

Table showing the board state for Blancs and Noirs, with numbers indicating piece positions.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 4 mars 1881.

Market price list for various goods including flour, grains, dairy, and meats.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, pork, and poultry.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE...

Advertisement for Dr. Zed Sirop-Zed, a medicinal syrup, with a logo and text describing its benefits.

Agents pour le Canada, MM. Laviolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame, Montréal.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE JEUDI, 23 DEC. 1880,

Train schedule table with columns for departure/arrival times and train types (MIXTE, MALLÉ, EXPRESS).

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants...

Bureaux Général, 13, Place d'Armes BUREAUX DES BILLETS: 12 PLACE D'ARMES, 202 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Advertisement for Victoria Poudre à Pâte, featuring a woman's portrait and text about its quality and availability.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN...

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique...

Large advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal product, with a logo of a knight on a horse and detailed text about its uses.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

A louer, garni et meublé, l'un des plus anciens éta blissements de Montréal.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

Mercier, Beausoleil & Martineau AVOCATS,

No. 55, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

HON. H. MERCIER, ex-Solliciteur-Général, député de St-Hyacinthe. CLEOPHAS BEAUSOLEIL, autrefois syndic officiel. PAUL G. MARTINEAU, B.C.L.

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture. COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture...

ASSURANCE FINANCIERE De Paris (France)

Toutes vos dépenses seront remboursées si vous exigez de vos fournisseurs des Bons d'Escompte de l'Assurance Financière.

Forrest, Patenaude & Cie., AGENTS GÉNÉRAUX.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces

50 CHROMOS en caractères neufs, 10 cts. par la maille 40 agents. Bénéficiaires, 10 cts. U. S. CARD Co., Northford, Ct.

50 Chromos-Chromos lithographiés. No. 2, 10 cts. Gros l'ouvrage pour les agents, 10 cts. GLOBE CARD Co., Northford, Ct.

NOUVEAU PROCÉDE

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

Phonocour d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada.

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AI GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDEITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une prescription et une preuve prima acie d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).